

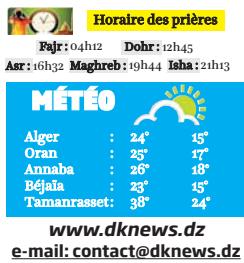
ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 23.38.48.00

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Lundi 5 mai 2025 / 7 Dou Al-qienda 1446 - N° 3819 - 12^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



38^e CONGRÈS DE L'UIPA
La "Déclaration d'Alger" réaffirme le caractère central de la cause palestinienne

P. 24

ALGÉRIE - GABON
Chargée par le président de la République, M^{me} Mansouri prend part à la cérémonie d'investiture du président gabonais

P. 24

ALGÉRIE - LIBAN
Le ministre de la Communication reçoit l'ambassadeur du Liban en Algérie

P. 3

Tebboune accueille le Sultan d'Oman à l'aéroport international Houari-Boumediene



Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a accueilli hier après-midi à l'aéroport international Houari-Boumediene (Alger), le Sultan d'Oman, pays frère, Sa Majesté Haitham ben Tariq, qui a entamé une visite d'Etat de deux jours en Algérie. P. 3

JOURNAL OFFICIEL

Les marchandises usagées importées appartenant à l'Etat exonérées des droits et taxes

P. 6

ALGÉRIE - SAHARA OCCIDENTAL

Une délégation de la Cour constitutionnelle visite le siège du Conseil constitutionnel sahraoui

P. 4

PROGRAMME AADL 3

Les souscripteurs appelés à activer les comptes et à télécharger les dossiers avant le 20 mai

P. 4

SANTÉ

MARCHE À PIED
Combien faut-il faire de pas chaque jour pour perdre du poids ?

P. 12-13

FOOTBALL

LIBIG DES CHAMPIONS ELITE D'ASIE
Mahrez "fier" de remporter son premier trophée avec Al-Ahli SC



P. 21

ALGER

Récital andalou de l'orchestre de l'association "Ah! El andalous"

P. 16

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Sûreté d'Alger: démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le faux-monnayage et saisie de plus de 100000 euros en fausse monnaie

P. 2

TRAVAUX PUBLICS

BTPH : ouverture à Alger de la 27^e édition du salon international "Batimatec"



La 27^e édition du Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics, (Batimatec 2025), a été ouverte dimanche au Palais des expositions des Pins Maritimes (Algier).

Organisée du 4 au 8 mai par la Société Algeria Exhibitions, filiale du Groupe SAFEX, et Batimatec Expo, sous le patronage du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, cette manifestation économique constitue un rendez-vous majeur pour le secteur des travaux publics, couvrant l'ensemble des branches du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics.

ENERGIE

Relizane: raccordement de 850 foyers au réseau de gaz naturel depuis début 2025

Un total de 850 foyers a été raccordé au réseau de distribution de gaz naturel, depuis le début de l'année en cours, à travers plusieurs zones de la wilaya de Relizane, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction de la Société de distribution de l'électricité et du gaz de l'Ouest (Sonelgaz).

La cellule de communication a précisé que ces opérations de développement, inscrites dans le cadre des programmes de l'Etat relatifs au raccordement des zones isolées à l'énergie, ont été réalisées à travers la concrétisation de 15 projets dans différentes régions de la wilaya.

La longueur totale du réseau réalisé dans les zones d'habitation concernées dépasse les 22 kilomètres, a-t-on fait savoir de même source, qui a indiqué que le taux de raccordement au réseau de gaz naturel dans la wilaya de Relizane atteint actuellement 69 %.

Pour rappel, la société Sonelgaz compte dans la wilaya de Relizane plus de 231.000 abonnés au réseau d'électricité et plus de 127.000 au réseau de gaz naturel, selon la direction du secteur.

AGRICULTURE

Djelfa : une marque algérienne d'huile d'olive remporte deux médailles d'or en Suisse



La marque d'huile d'olive vierge extra "Ardhi", produite dans la wilaya déléguée d'Aïn Oussera (au nord de Djelfa), a remporté deux (2) médailles d'or lors d'un concours international organisé dernièrement à Genève, en Suisse, a-t-on appris, dimanche, du bénéficiaire de cette distinction.

Cette consécration internationale "a hissé haut le nom de l'Algérie" et a été obtenue après la participation de la marque "Ardhi" aux compétitions du groupe suisse du concours européen international de l'huile d'olive (EIOOC), tenu durant la dernière semaine du mois d'avril dernier, a indiqué à l'APS, l'investisseur agricole et promoteur de la marque "Ardhi", Adel Ben Addouda.

CLIN D'EIL

Lundi 5 mai 2025

ACCIDENTS DE LA ROUTE

4 morts et 246 blessés en 24 heures (Protection civile)



Quatre (4) personnes sont décédées et 246 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la route, survenus ces dernières 24 heures à travers le pays, indique dimanche un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Djelfa, avec 3 morts et 5 blessés, suite à une collision entre trois véhicules légers, dans la commune d'Aïn El Ibel, précise la même source.

Concernant les noyades, le bilan de la Protection civile fait état du repêchage de 3 corps sans vie, à savoir un jeune homme de 19 ans, noyé en mer à Oran, alors qu'un autre a été secouru à la plage Kristel (Oran), un adolescent de 13 ans noyé à Beni Haroun dans la wilaya de Mila et un autre (17 ans), dans un bassin d'eau à Tamesguida, dans la wilaya de Médéa.

Durant la même période, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 4 incendies urbains et divers à travers les wilayas d'Alger, Mostaganem, Bouira et Boumerdes, ajoute la même source.

FRAUDE ET BLANCHIMENT D'ARGENT

Arrestation de 5 personnes et saisie de sommes d'argent à Tizi Ouzou (Sureté de wilaya)



La brigade de lutte contre les crimes économiques et financiers de Tizi Ouzou a arrêté cinq personnes soupçonnées de blanchiment d'argent, de fraude et d'évasion fiscale, et saisi 30.454 millions DA et 55.700 euros, a rapporté dimanche un communiqué de la sûreté de wilaya.

Les éléments de la brigade de lutte contre les crimes économiques et financiers de la police judiciaire de Tizi Ouzou, en coordination avec la brigade mobile de la police judiciaire de la daïra d'Azagga, ont réussi à identifier et à arrêter cinq personnes âgées entre 35 et 50 ans, soupçonnées d'avoir enfreint les dispositions de la législation et de la réglementation relatives au change et au mouvement des capitaux de et vers l'étranger, de blanchiment d'argent, d'escroquerie et d'évasion fiscale, précise le communiqué.

"L'opération, menée sous la supervision du procureur de la République près le tribunal d'Azagga à compétence régionale, a permis la saisie d'une somme d'argent en monnaie nationale estimée à 3 milliards 454 millions de centimes, d'une somme d'argent en devises estimée à 55.700 euros et de six (06) véhicules touristiques", a ajouté la même source.

Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la république près le tribunal d'Azagga pour les chefs d'accusations d'"infraction à la législation relative à la monnaie et à la circulation des fonds, blanchiment d'argent et fraude fiscale et exercice d'une activité sans autorisation".

Ils ont été placés en détention préventive, selon le communiqué.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Sûreté d'Alger: démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le faux-monnaie et saisie de plus de 100000 euros en fausse monnaie



Les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont démantelé, au cours de la semaine passée, un réseau criminel spécialisé dans le faux-monnaie et saisi plus de 100.000 euros en fausse monnaie, a indiqué un communiqué de ce corps sécuritaire.

"La brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de Baba Ali, relevant de la Sûreté de la circonscription administrative de Birtouta a démantelé, au cours de la semaine passée, un réseau criminel spécialisé dans la contrefaçon de monnaie étrangère pour sa mise en circulation sur le marché national, ce qui est susceptible de porter atteinte à l'économie nationale", précise la même source.

L'opération a été menée suite à des informations parvenues à la même brigade, faisant état d'un individu qui avait en sa possession de la fausse monnaie aux alentours de Birtouta, en vue de sa mise en circulation sur le marché national, selon la même source, ajoutant qu'un plan sécuritaire bien ficelé a été mis en place ayant permis l'interpellation des 5 membres de ce réseau".

Cette opération s'est soldée par "la saisie d'une somme d'argent falsifiée estimée à 105.300 euros, d'équipements utilisés dans la contrefaçon de monnaie, d'armes blanches prohibées et d'un véhicule de tourisme", souligne le document.

"Après parachevement de toutes les procédures légales, les mis en cause seront présentés devant les juridictions compétentes pour "constitution d'une association de malfaiteurs aux fins de commettre un délit portant atteinte à l'économie nationale, contrefaçon et mise en circulation de billets de banque ayant cours légal sur le territoire national", conclut la même source.

Alger: démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le vol de véhicules et de leurs accessoires (Sûreté de wilaya)

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont démantelé des réseaux criminels spécialisés dans le vol de véhicules et de leurs accessoires, activant à travers l'ensemble du territoire national, et récupéré 24 véhicules volés, a indiqué dimanche un communiqué des mêmes services.

"Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, les brigades de la police judiciaire des circonscriptions administratives de Dar El Beïda, Sidi M'hamed et de la 4^e division de la police judiciaire de Bouchaoui ont démantelé des groupes criminels spécialisés dans le vol de véhicules et de leurs accessoires, activant sur l'ensemble du territoire national, arrêté 17 individus et récupéré 24 véhicules volés", a précisé la même source.

"Cette opération fait suite aux plaintes déposées par des citoyens ayant été victimes de vols de leurs véhicules ou de leurs accessoires", selon la même source ajoutant que "les enquêtes ont permis d'identifier et d'interpeller les auteurs".

Dans la même affaire, "des documents administratifs, des plaques d'immatriculation falsifiées ainsi que des outils utilisés dans le vols ont été saisis", a révélé le communiqué précisant que "les suspects ont été déférés devant le parquet territorialement compétent".

ALGÉRIE - SULTANAT OMAN

Le Président de la République accueille le Sultan d'Oman à l'aéroport international Houari-Boumediene

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a accueilli hier après-midi à l'aéroport international Houari-Boumediene (Alger), le Sultan d'Oman, pays frère,

Sa Majesté Haitham ben Tariq, qui a entamé une visite d'Etat de deux jours en Algérie.

Le président de la République a réservé un accueil officiel à son frère, Sa Majesté Haitham ben Tariq, en présence de hauts responsables de l'Etat et de membres du gouvernement.

**Discussions bilatérales entre le président de la République et le Sultan d'Oman au salon d'honneur de l'aéroport d'Alger**

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'est entretenu, hier après-midi, au salon d'honneur de l'aéroport international Houari-Boumediene (Alger), avec le Sultan d'Oman, pays frère, Sa Majesté Haitham ben Tariq qui a entamé une visite d'Etat de deux jours en Algérie. Auparavant, le

président de la République a réservé à son frère, Sa Majesté Haitham ben Tariq, un accueil officiel, en présence de hauts responsables de l'Etat et de membres du gouvernement, ainsi que des chefs de missions diplomatiques accrédités à Alger. Le président de la République et le Sultan d'Oman ont écouté les

hymnes nationaux des deux pays avant de passer en revue des détachements des différentes Forces de l'Armée nationale populaire (ANP) qui leur ont rendu les honneurs, au même moment où 21 coups de canon retentissaient en l'honneur de l'hôte de l'Algérie.

Des relations historiques et une volonté forte de construire un partenariat stratégique privilégié

Les relations historiques entre l'Algérie et le Sultanat d'Oman ont connu une nouvelle dynamique ces dernières années à la faveur de la volonté forte des dirigeants des deux pays de faire évoluer ces relations vers des perspectives prometteuses pour construire un partenariat stratégique privilégié couvrant différents domaines au mieux des intérêts des deux pays et peuples frères.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la visite d'Etat qu'effectue le Sultan d'Oman, Haitham ben Tariq, à partir de ce dimanche en Algérie, où il aura des entretiens bilatéraux avec le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, sur les voies et moyens à même de renforcer les relations de coopération entre les deux pays frères et échangera les vues sur diverses questions régionales et internationales, notamment la cause palestinienne.

Partant de la volonté et de l'ambition communes du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et de son frère, le Sultan Haitham ben Tariq, de hisser les relations fraternelles à des niveaux supérieurs, des visites officielles ont été échangées entre les deux pays.

La visite d'Etat effectuée, en octobre dernier, par le président de la République au Sultanat d'Oman a été sanctionnée par un communiqué commun dans lequel les deux parties ont souligné leur volonté de "poursuivre le développement de la coopération bilatérale dans divers domaines au mieux des intérêts

des deux pays et peuples frères". A cette occasion, les deux dirigeants ont eu des entretiens dans un esprit de fraternité et d'entente traduisant "leur volonté de hisser la coopération bilatérale à la hauteur des relations fraternelles historiques ancrées entre les deux pays", se félicitant des "démarches visant à faire évoluer les relations bilatérales vers de plus larges perspectives". Des orientations ont, d'ailleurs, été données à tous les secteurs pour intensifier les contacts et l'échange de visites entre les parties concernées dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi des initiatives et programmes communs". Le président de la République et le Sultan d'Oman ont également souligné l'importance de renforcer les opportunités de partenariat dans le secteur privé, de promouvoir les échanges commerciaux et industriels et de tirer parti des marchés des deux pays et de leur position pour encourager les exportations nationales vers les marchés régionaux et mondiaux".

La visite du président de la République au Sultanat d'Oman a, par ailleurs, été couronnée par la signature de huit (8) mémoandums d'entente couvrant des domaines comme la promotion de l'investissement, l'organisation d'expositions, d'événements et de conférences, l'éducation, l'enseignement supérieur, l'environnement et le développement durable, les services financiers, l'emploi, la formation et l'information. Les deux dirigeants ont en

outre salué l'initiative de création d'un fonds d'investissement conjoint omano-algérien, qui permettra de mettre en place des partenariats et des projets communs dans les domaines des énergies renouvelables, de la pétrochimie, de l'agriculture saharienne, des technologies, du tourisme et d'autres secteurs prometteurs.

Lors de leurs échanges sur les questions régionales et internationales d'actualité, les deux parties ont souligné l'importance de la coopération et de la coordination dans les organisations et les forums régionaux et internationaux, au service des intérêts des deux pays et du renforcement de l'action arabe commune", insistant sur "le soutien aux efforts visant à privilégier les options pacifiques et à consolider les fondements de la sécurité et de la stabilité dans la région et dans le monde, à travers l'application du droit international et le respect de la légalité internationale et des principes de justice et d'équité".

Une activité accrue pour explorer les opportunités d'investissement

À la lumière du rapprochement entre l'Algérie et le Sultanat d'Oman, le volet lié à l'échange d'expériences et d'expertises a connu, lui aussi, une dynamique croissante, avec la tenue de plusieurs rencontres entre chefs d'entreprises et hommes d'affaires des deux pays pour explorer les opportunités d'investissement. À ce titre,

le Fonds souverain algéro-omanais en cours de préparation devrait donner une "forte impulsion" aux investissements dans les deux pays.

La visite de travail effectuée par une délégation omanaise en Algérie, en avril dernier, pour explorer les opportunités d'investissement dans le secteur des mines et de l'exploitation minière, a permis de mettre en avant la volonté des deux pays de sceller des partenariats stratégiques à long terme et d'approfondir les discussions concernant les mécanismes de mise en œuvre de projets de coopération concrets mutuellement bénéfiques. De plus, des perspectives de coopération prometteuses dans la production de médicaments se profilent à l'horizon.

En effet, des opérateurs algériens se sont dits prêts à signer des partenariats avec la partie omanaise dans ce domaine, une démarche s'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre des conclusions de la rencontre au sommet entre les dirigeants des deux pays en faveur du renforcement des relations économiques bilatérales.

Sur le plan culturel, l'Algérie a participé, cette année, à la 29e édition du Salon international du livre de Mascate avec 43 maisons d'éditions qui ont exposé 900 titres dans différents domaines (histoire, arts, patrimoine et littérature algérienne), renforçant ainsi les passerelles de communication entre les peuples algériens et omanais.

ALGÉRIE - LIBAN

Le ministre de la Communication reçoit l'ambassadeur du Liban en Algérie

Le ministre de la Communication, Mohamed Meziane, a reçu, hier à Alger, l'ambassadeur de la République libanaise en Algérie, Mohamed Mahmoud Hassan, qui lui a rendu une visite de courtoisie, indique un communiqué du ministère.

Lors de la rencontre, les deux parties ont passé en revue "la situation et les développements positifs enregistrés récemment au Liban, notamment sur le plan politique avec la consolidation des institutions de l'Etat qui contribueront à apporter davantage de progrès et de prospérité", précise la même source.

Les deux parties ont examiné aussi "les moyens de renforcer les relations bilatérales, notamment dans les domaines de l'information et de la communication", précise le communiqué. Dans ce contexte, MM. Meziane et Hassan ont "proposé d'établir un accord-cadre de coopération entre les deux pays, en envisageant de mettre en place une coopération entre la Télévision publique algérienne et la Télévision libanaise à travers un accord de coopération prévoyant un échange d'expériences et d'expertises entre les deux établissements", selon la même source.

HABITAT

Programme AADL 3: les souscripteurs appelés à activer les comptes et à télécharger les dossiers avant le 20 mai

L'Agence de l'amélioration et du développement du logement (AADL) a annoncé, dimanche dans un communiqué, que la date limite pour les souscripteurs au programme de location-vente (AADL 3) pour finaliser l'opération d'activation des comptes et de téléchargement des dossiers est fixée au 20 mai courant.

A cet effet, l'AADL a appelé les souscripteurs retardataires à "la nécessité de finaliser cette opération avant la date limite, soulignant qu'en date du 15 avril, l'Agence avait rappelé aux souscripteurs retardataires la nécessité d'accéder à la plateforme www.aadl.dz pour compléter les procédures nécessaires.

Par ailleurs, l'AADL a mis à la disposition des souscripteurs le numéro vert 3040 pour répondre à toutes leurs interrogations et préoccupations liées aux procédures de souscription.

ORGANISATION
Rabha Tounsi appelle à une vigilance constante face aux ennemis de la patrie

La présidente de l'Organisation nationale des victimes du terrorisme et ayant droit, Rabha Tounsi, a appelé, samedi à Mascara, à faire preuve de vigilance permanente pour faire face aux ennemis de la nation.

Dans son discours prononcé lors d'une rencontre régionale des représentants des bureaux de wilaya de l'Organisation nationale des victimes du terrorisme et ayant droit des wilayas de l'Ouest du pays, Mme Tounsi a réaffirmé le soutien de son organisation aux efforts du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à préserver la stabilité du pays, le protéger des menaces extérieures et œuvrer à la prospérité économique nationale.

ALGÉRIE - SAHARA OCCIDENTAL**Une délégation de la Cour constitutionnelle visite le siège du Conseil constitutionnel sahraoui**

Une délégation composée de cadres et du membre de la Cour constitutionnelle, M. Bouziane Aliane, effectue, du 3 au 6 mai, une visite au siège du Conseil constitutionnel sahraoui, à l'invitation du président du Conseil constitutionnel de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), M. Mohamed Bouzid, a indiqué, hier, un communiqué de la Cour constitutionnelle.

Cette visite s'inscrit "dans le cadre de la consolidation des liens d'amitié et de coopération, du renforcement des relations de concertation et de coopération et de l'échange d'expériences dans les domaines du droit constitutionnel et de la justice constitutionnelle, en application du mémorandum d'entente signé entre les deux institutions constitutionnelles" en janvier 2025, lit-on dans le communiqué.

Pour rappel, le Conseil constitutionnel de la RASD est membre fondateur de la Conférence des juridictions constitutionnelles africaines (CJCA), créée à l'initiative de l'Algérie qui a abrité son congrès constitutif les 7 et 8 mai 2011, en présence de 25 pays africains.

**ARMÉE****Visite guidée au profit des médias au 1^{er} Régiment de Parade du Commandement de la Garde Républicaine**

Le Commandement de la Garde Républicaine a organisé, dimanche, au siège du 1^{er} Régiment de Parade du Commandement de la Garde Républicaine "Chahid Ali Maachi", une visite guidée au profit des médias nationaux, afin de permettre aux journalistes de connaître ses différentes missions.

La visite s'inscrit dans le cadre de l'exécution du plan de communication de l'année 2024/2025, approuvé par le Général d'Armée, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), Said Chaneigha.

Alentour de cette visite, une allocution de bienvenue du Général-Major Commandant de la Garde Républicaine par Intérim aux représentants des médias nationaux, a été lue en son nom,

par le chef du service de l'Information et de la Communication du Commandement de la Garde Républicaine, Hachoud Rochdi, leur souhaitant ses meilleurs vœux de santé, de joie et de prospérité, à l'occasion de la journée mondiale de la liberté de la presse.

L'allocution a été suivie d'une "présentation d'un bref exposé sur le Régiment et ses missions", permettant ensuite à la délégation de visiter "les diverses installations et structures pédagogiques, dont dispose ce dernier (la salle de mémoire, studio d'enregistrement)". Afin de permettre aux journalistes de connaître de plus près les missions assignées au Régiment, plusieurs ateliers ont été exposés et des explications ont été données sur les équipements et matériels disponibles, notamment les instruments de mu-

sique, les ateliers de réparation, les méthodes d'enregistrement ainsi que les appareils et les logiciels utilisés pour le traitement du son. Des performances sportives et des chorégraphies ont été également présentées, démontrant ainsi "le professionnalisme atteint lors de l'exécution des missions, telles que les parades, la musique et les défilés".

Cette activité de communication vise à mettre en exergue l'image honorable de l'ANP à travers les réalisations, dans le cadre du programme de développement et de modernisation de la Garde Républicaine, pour lequel le Haut Commandement de l'ANP accorde un intérêt soutenu, lequel se traduit essentiellement par la formation de personnels qualifiés, la modernisation des infrastructures et l'acquisition d'un matériel sophistiqué.

PARTIS**Ouargla : Youcef Aouchiche appelle à adhérer à la démarche nationale de mobilisation générale pour faire face aux dangers et provocations**

Le premier secrétaire national du parti du Front des forces socialistes (FFS), Youcef Aouchiche, a appelé, samedi depuis la wilaya d'Ouargla, la société à adhérer à la démarche nationale de mobilisation générale pour faire face aux dangers et provocations.

Animant une rencontre avec les militants du FFS des wilayas du Sud-Est du pays, M. Aouchiche a affirmé que "l'adhésion de la société à la démarche nationale de la mobilisation générale permettra de faire face à toutes provocations et dangers menaçant la stabilité et la sécurité du pays". "Le FFS dénonce avec vigueur les

provocations et les intrigues ciblant l'Algérie et visant à saper l'unité nationale en portant atteinte aux composantes de l'identité culturelle et sociétale, qui sont en symbiose", a-t-il souligné. "Ces comportements constituent des dérapages dangereux" et sont "un crime, d'où l'importance d'agir rapidement pour dissuader et obliger leurs auteurs à rendre des comptes, conformément aux lois de la République", a-t-il poursuivi.

Il a évoqué la vision du FFS concernant le développement national global, fondé sur "la politique de l'équilibre régional et permettant aux différentes régions du

pays de bénéficier des richesses nationales". Pour cela, M. Aouchiche a invité la jeunesse à "s'impliquer dans la prise de décision et permettre aux compétences nationales, syndicats, associations et formations politiques, de contribuer à la formation d'une conscience nationale permettant de jeter les fondements du projet national".

L'Algérie, a-t-il dit, renferme d'importantes potentialités humaines, naturelles et civilisationnelles, constituant la source de sa force et les vecteurs d'un développement national global, avant d'ajouter que le FFS est "conscient que les algériennes

et les algériens sont capables d'exploiter ces atouts pour placer l'Algérie au rang qui lui sied".

Au terme de son intervention, Youcef Aouchiche a réitéré le soutien du FFS à la lutte du peuple sahraoui pour son autodétermination, ainsi que son appui à la résistance du peuple palestinien victime d'une agression sioniste barbare. Cette rencontre fait partie d'une série de rencontres prévues au programme du FFS à travers différentes wilayas du pays pour la restructuration de sa base et la préparation des prochaines échéances, a conclu M. Aouchiche.

Zerouati : "les médias, partenaire stratégique dans la bataille de la conscience et rempart contre les guerres de nouvelle génération"

La présidente du parti Tajamou Amal El Djazair (TAJ), Mme Fatma Zohra Zerouati, a affirmé samedi dans la wilaya de Constantine que les médias en Algérie représentent "un partenaire stratégique dans la bataille de la conscience et un rempart solide face aux guerres de nouvelle génération".

Lors d'une rencontre organisée par sa formation politique dans la ville d'El Khroub, en hommage à la famille médiatique à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la liberté de l'expression (3 mai), placée sous le thème "Les médias, front de défense de la nation", Mme Zerouati a mis en exergue l'importance de former les professionnels des médias à l'aune des réalités géopolitiques et diplomatiques contemporaines.

Une telle démarche vise, selon elle, à permettre au journaliste algérien de saisir avec acuité les enjeux actuels et de produire une lecture analytique rigoureuse au service du pays et de la défense de ses intérêts stratégiques.

Et d'ajouter dans ce même ordre d'idées: "Le journaliste algérien n'est pas un simple vecteur d'information, il fait partie intégrante de l'élite nationale, liée à sa patrie par un pacte d'honneur relatif à la défense des valeurs suprêmes de la nation".

A ce titre, il porte la responsabilité historique de préserver les fondements de l'Etat, que nous considérons comme le legs sacré des martyrs transmis à la génération actuelle, a souligné la présidente du parti TAJ.

Mme Zerouati a souligné en outre que l'Algérie est actuellement la cible d'un arsenal technologique et médiatique hostile qui tente de porter atteinte à son unité et à sa stabilité.

Néanmoins, elle a exprimé sa pleine confiance dans l'élite médiatique nationale, qu'elle juge apte à apporter la riposte nécessaire, au moment opportun, par une lecture lucide et intelligente des faits. Elle a également estimé que

les médias nationaux "incarnent aujourd'hui un front avancé de l'élite intellectuelle, à même d'éclairer l'opinion publique et de contribuer activement à la bataille pour la conscience nationale".

Elle a comparé ce front médiatique à celui de l'Armée de libération nationale (ALN), qui fut un rempart infranchissable face aux forces coloniales.

Il convient de noter que cette rencontre a été ponctuée par deux interventions académiques de spécialistes universitaires en sciences de l'information et de la communication, avant de se clôturer par une cérémonie de distinction en l'honneur des journalistes participants.

L'événement s'est déroulé dans une atmosphère où se mêlaient fidélité et détermination à poursuivre le combat médiatique, dans le droit-fil du service de l'Algérie et de la défense de sa souveraineté et de sa référence nationale.

AÏN TEMOUCHENT

Projets de réalisation de cinq infrastructures de stockage d'eau

Le secteur des ressources en eau de la wilaya d'Aïn Temouchent a lancé un programme de développement visant la réalisation de cinq infrastructures de stockage d'eau potable, a-t-on appris, hier, auprès du même secteur.

Ce programme comprend, notamment, la réalisation d'un réservoir d'eau potable d'une capacité de 2.000 mètres cubes dans la commune d'El-Amria, et d'un second de 1.000 mètres cubes dans la commune de Bouzedjar, a précisé le chef du service de l'alimentation en eau potable à la direction des Ressources en eau, Ahmed Sebaâ.

Les communes de M'Saïd, Emir Abdelkader et Oulhaçia bénéficieront également de réservoirs si-



miliaires d'une capacité de 500 mètres cubes chacun,

a-t-il ajouté. Une enveloppe financière de 200

millions de dinars a été allouée à ce programme, déjà en cours de réalisation sur le terrain, dans le cadre du programme sectoriel de la direction des Ressources en eau de la wilaya.

Ces projets s'inscrivent dans le cadre de la stratégie du secteur visant à renforcer les capacités de stockage du précieux liquide afin d'assurer un approvisionnement régulier en eau potable des habitants, a souligné la même source.

BOUIRA

Raccordement d'une soixantaine de foyers au réseau électrique à Aghbalou (Sonelgaz)

Un total de 58 foyers ont été raccordés au réseau d'électricité dans la localité d'Ighil n'Taâssas à Aghbalou (Est de Bouira), a-t-on appris dimanche auprès de la direction de distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya (Sonelgaz).

Réalisée dans le cadre du programme de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales (CSGCL), cette opération a porté sur la réalisation d'un réseau d'une longueur de 3,12 kilomètres pour raccorder 58

foyers au village d'Ighil N Taâssas à Aghbalou, selon les détails fournis par le directeur de distribution, Khaled Messaoudi. "Une enveloppe financière de 23,68 millions de dinars a été allouée à ce projet concrétisé dans le cadre des efforts de l'Etat visant à améliorer les conditions de vie des citoyens des zones reculées", a expliqué à l'APS M. Messaoudi. Le responsable a précisé, à ce propos, que sa direction a apporté une contribution financière de près de 12 millions de dinars à ce pro-

jet. Selon un rapport présenté récemment lors d'un conseil de wilaya, 28.068 foyers ont été raccordés aux réseaux électrique et gazier à Bouira grâce à une série de projets réalisés depuis 2019 pour un montant de plus de 7,25 milliards de dinars.

Avec la réalisation de tous ces projets, le taux de couverture en électricité et en gaz a dépassé le seuil des 95 %, selon les dernières statistiques présentées par la direction locale de distribution.

BATNA

Près de 4 milliards DA pour renforcer le traitement des eaux du barrage de Koudiet Lemdouar

Un montant de 3,8 milliards DA a été octroyé au titre de l'exercice 2025 pour consolider le traitement des eaux du barrage de Koudiet Lemdouar, dans la commune de Timgad (Batna), a-t-on appris dimanche auprès du directeur local des ressources en eau, Djoudi Bensalah.

Ce montant dégagé au titre d'un programme centralisé consacre 1,8 milliards DA pour la réalisation d'une nouvelle station de traitement d'eau au niveau de ce

barrage et 2 milliards DA pour la réhabilitation de l'ancienne station de traitement de l'eau du même ouvrage hydraulique, a précisé à l'APS le même responsable.

Les travaux de réalisation de la nouvelle station d'une capacité de traitement de 56.000 m³/jour ont été lancés, tandis que les procédures administratives sont engagées en prévision du lancement des travaux de réhabilitation de l'ancienne station qui dispose d'une ca-

pacité de traitement de 113.000 m³/jour, selon la même source. L'opération s'inscrit dans le cadre du renforcement et l'amélioration de la distribution d'eau potable à travers les communes de la wilaya alimentées depuis ce barrage, selon encore la même source. Les pluies orageuses enregistrées récemment sur la wilaya ont augmenté de 2,5 millions m³ le niveau d'eau du barrage qui emmagasine actuellement 9,5 millions m³ et reçoit du barrage de Béni Haroun de Mila 110.000 m³/jour dont 74.000 m³ sont distribués dans la wilaya de Batna et le reste dans la wilaya voisine de Khencela, a souligné le directeur des ressources en eau. Le même responsable a rappelé que le wali de Batna, Mohamed Benmalek, a donné des instructions pour respecter les délais de réalisation de la nouvelle station de traitement d'eau fixés à 18 mois, ainsi que les normes de qualité en vigueur.

AÏN TEMOUCHENT

Coup d'envoi de la réalisation de plus de 220 logements promotionnels aidés

Le coup d'envoi de la réalisation de 223 logements de type promotionnel aidé a été donné, mercredi dans les communes d'Aïn Temouchent et d'El Amria, a-t-on constaté.

A cette occasion, le wali d'Aïn Temouchent, Mabrouk Ouled Abdennabi, a procédé à la pose de la première pierre pour 90 logements promotionnels aidés au chef-lieu de la wilaya, où il a insisté sur la nécessité d'un usage optimal du foncier mis à disposition pour ce projet, en mettant l'accent sur l'aspect architectural et esthétique, d'autant que le site se situe à l'entrée principale de la ville.

Le wali a également exhorté l'entreprise chargée de la réalisation à livrer ces logements dans un délai inférieur à 18 mois, tout en respectant les normes de qualité.

Dans la commune d'El Amria, le wali a également posé la première pierre d'un projet de 133 logements du même type.

Pour ailleurs, il a visité un projet de 20 logements publics locatifs en cours de réalisation dans le village de El Houaoura (commune de Bouzedjar), dont la réception est prévue avant la fin du premier trimestre de l'année pro-



chain. Le wali a également constaté l'état d'avancement des travaux de 50 logements promotionnels aidés dans la commune de Bouzedjar, qui ont atteint un taux d'avancement de 65 %, et a effectué une visite d'inspection du chantier de 50 logements publics locatifs à M'saïd, en insistant sur la nécessité de livrer ce projet avant juillet prochain.

ORAN

Aïd El-Adha: 4 points dédiés à la vente des moutons importés



Quatre (4) points de vente de moutons importés ont été ouverts, dimanche au niveau de la wilaya d'Oran, a-t-on appris des services de la wilaya.

Ces points sont situés au niveau de l'ancien abattoir communal de la commune d'Arzew, au marché couvert du quartier En-Nakhil, dans la commune d'Aïn El-Turck, à la rue Chahmi Mohamed, dans la commune de Boutlelis, ainsi qu'à niveau du chemin de wilaya CW 83, sur le site de l'entreprise publique Agrodiv dans la commune d'Es-Senia, a précisé la même source.

Les citoyens peuvent se rendre directement à ces points de vente pour l'achat des moutons importés pour l'Aïd.

Le paiement peut s'effectuer par carte Edahabia, carte bancaire, en espèces, ou encore par un virement bancaire ou postal, a-t-on fait savoir de même source.

Raccordement de 11 projets de logements à l'électricité

Onze (11) projets de logements de différentes formules, situés dans plusieurs zones de la wilaya d'Oran, ont été raccordés à l'électricité, a indiqué la cellule de communication de la direction de la Société de distribution de l'électricité et du gaz d'Es-Senia.

Selon la même source, l'opération a concerné les nouveaux projets situés dans le pôle urbain Ahmed Zabana, où 3.000 logements de type AADL ont été raccordés.

Ce projet est réparti en trois sites : 1.200 logements (site 1), 1.200 logements (site 2) et 600 logements (site 3).

Le raccordement de ces trois sites a nécessité la pose de 13,5 kilomètres de réseaux électriques à moyenne et basse tension, ainsi que l'installation de 12 nouveaux transformateurs électriques.

Par ailleurs, 200 logements de la zone de Hassi Ameur ont également été raccordés.

Concernant les nouveaux projets de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), la direction de Sonelgaz a achevé les travaux de raccordement de cinq nouveaux sites totalisant 3.284 logements répartis entre plusieurs communes, dont Oued Tlelat, Aïn El-Turck, Gdyel, Aïn El-Beïda et le quartier Chahid Mahmoud.

D'autre part, la direction de Sonelgaz a réceptionné plusieurs nouveaux projets de la part de la direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction, totalisant 3.273 logements, dont 733 ont été raccordés.

Il reste le sera après achèvement des travaux de raccordement aux réseaux d'assainissement, selon la cellule d'information.

Depuis le début de l'année 2025, des investissements importants ont été réalisés pour la réhabilitation du réseau de distribution électrique dans les quartiers d'El-Othmania (ex-Maraval), Bouâmaâ (Oran), Belgaïd, Sidi El-Bachir, Haï Sabah (Bir El-Djir) et Haï El Emir.

Ces travaux, achevés à 100 %, ont permis le remplacement de 73 km de réseau moyen tension (10 kV), 11 km de réseau basse tension, ainsi que le renouvellement des équipements de 11 transformateurs électriques et la création de 95 km de réseau de distribution électrique.

APS

INDUSTRIE

Augmentation des demandes de brevets d'invention (INAPI)

Le Directeur général de l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI), Abdelhafid Belmehdi, a souligné, samedi à Oran, la nette augmentation des demandes de brevets d'invention, au cours des dernières années, reflétant l'émergence d'une économie de plus en plus orientée vers la connaissance et l'innovation".



Dans une déclaration à l'APS en marge de la 4e édition du Salon international de l'optique et de la lunetterie, clôturé samedi à Oran, lors d'une conférence sur la propriété intellectuelle dans le domaine de l'optique, le responsable a indiqué que le nombre de demandes de brevets d'invention avait dépassé les 1.400 en 2024, la majorité émanant d'inventeurs et chercheurs algériens. A titre de comparaison, 1.100 demandes avaient été enregistrées en 2023, contre 600 en 2022. Le même responsable a rappelé que "durant la période 2012-2017, nous ne recevions que 200 à 300 demandes de

dépôt par an", attribuant cette tendance positive à plusieurs facteurs, notamment la création d'un ministère dédié aux startups et à l'économie de la connaissance.

Il a souligné que les campagnes de sensibilisation dans les universités ont permis d'accroître la prise de conscience chez les chercheurs et les jeunes quant à l'importance de protéger leurs inventions. Concernant les secteurs les plus actifs en matière de brevets, M. Belmehdi a indiqué que les produits parapharmaceutiques et cosmétiques (huiles essentielles, procédés de fabrication, entre autres), ainsi que les domaines de la méca-

nique et de l'électronique, dominaient grâce aux efforts d'une nouvelle génération d'ingénieurs et d'inventeurs. Le responsable prévoit des perspectives encore plus prometteuses pour l'année 2025, affirmant que les résultats du premier trimestre confirment la poursuite de cette dynamique en hausse par rapport à 2024. Il a également souligné que cet élan ne concerne pas uniquement les innovations techniques, mais touche aussi les dépôts de marques, qui ont connu une forte progression, atteignant plus de 10.000 nouvelles demandes en 2024 contre seulement 800 l'année précédente.

JOURNAL OFFICIEL

Les marchandises usagées importées appartenant à l'Etat exonérées des droits et taxes (JO)

Les marchandises usagées importées appartenant à l'Etat, aux établissements et organismes publics, destinées à la consommation, se trouvant en dehors du territoire national, sont exonérées des droits et taxes, en vertu d'un arrêté interministériel publié au Journal officiel (JO) n°25.

Selon cet arrêté signé le 10 avril dernier par le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines et le ministre des Finances, "le dédouanement pour la mise à la consom-

mation des marchandises usagées importées, appartenant à l'Etat, aux établissements, aux organismes publics ou à l'une de leurs représentations se trouvant en dehors du territoire national, s'effectue en dispense des formalités de contrôle du commerce extérieur et des changes et en exonération des droits et taxes et de la contribution de solidarité".

Outre les formalités douanières prévues par la législation et la réglementation en vigueur, le dossier de dédouanement des marchandises concernées, doit comprendre

une attestation de propriété délivrée par la représentation diplomatique ou consulaire compétente dans le territoire où se trouvent ces marchandises, selon l'arrêté, qui précise que cette attestation est délivrée "au vu des documents justifiant la propriété de ces marchandises".

L'importation de ces marchandises doit s'effectuer en une seule opération, dans un délai n'excédant pas une année, à compter de la date de visa de cette attestation, selon le texte.

ORAN

Installation du nouveau Président-directeur général de l'Etablissement de gestion des services aéroportuaires d'Oran

Le Secrétaire général du ministère des Transports, Djamel-Eddine Dridi, a présidé, dimanche à Oran, la cérémonie d'installation du nouveau Président-directeur général de l'Etablissement de gestion des services aéroportuaires d'Oran (EGSA-O). Nouredine Rouissat, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

M. Rouissat succède à Issam Bensaïd, appelé à d'autres fonctions, indique la page officielle des services de la wilaya sur les réseaux sociaux.

A cette occasion, le Secrétaire général du ministère des Transports, Djamel-Eddine Abdellah Dridi, a souligné l'importance de "gérer les aéroports de l'Ouest avec professionnalisme, en particulier durant les saisons du hadj et de l'été, en assurant un bon accueil et en fournissant tous les services nécessaires aux citoyens", a-t-on souligné de même source.

La cérémonie d'installation s'est déroulée à l'aéroport international d'Oran "Ahmed Ben Bella", en présence du directeur de l'aéroport, Nadjib Benchene, de représentants des services de sécurité et de la Douane, du directeur des Transports de la wilaya, Kessar Bensaïd, ainsi que de cadres de l'entreprise et de représentants syndicaux, signale-t-on.

BANQUE D'ALGERIE
Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage

Voici les cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage en dinar algérien, valables du 4 au 10 mai 2025, communiquées par la Banque d'Algérie.

Billets de banque**Base Devises Achat vente**

	Base Devise	Achat	Vente
1 USD	130,57	138,54	
1 EUR	147,86	156,91	
1 GBP	173,84	184,52	
100 JPY	90,45	95,97	
1 CHF	157,96	167,72	
1 CAD	94,52	100,32	
1 DKK	19,81	21,02	
1 SEK	13,46	14,31	
1 NOK	12,54	13,32	
1 AED	35,55	37,72	
1 SAR	34,81	36,94	
1 KWD	425,58	451,70	

Chèques de voyage**Base Devise Achat vente**

	Base Devise	Achat	Vente
1 USD	131,89	138,54	
1 EUR	149,36	156,91	
1 GBP	175,60	184,52	
100 JPY	91,36	95,97	
1 CHF	159,56	167,72	
1 CAD	95,48	100,32	
1 SEK	13,60	14,31	

CÉRÉALES

Légère baisse attendue de la production mondiale en 2024/2025 (FAO)

La production mondiale de céréales devrait s'établir à 2.848 millions de tonnes pour la campagne 2024-2025, enregistrant un léger repli par rapport à l'année précédente, en raison principalement d'une baisse de la production de maïs, a indiqué l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

L'utilisation mondiale de céréales est, pour sa part, estimée à 2.870 millions de tonnes, soit une progression de 1 % par rapport à 2023-2024, explique la FAO dans son dernier bulletin sur l'offre et la demande de céréales, regroupant des prévisions actualisées sur le marché mondial des céréales.

Les stocks mondiaux devraient atteindre 868,2 millions de tonnes à la fin de la campagne, en recul de 1,9 % par rapport à leur niveau d'ouverture, selon la même source. Le volume des échanges mondiaux de céréales pour la campagne 2024-2025 est estimé à 478,6 millions de tonnes, en baisse de 6,8 % sur un an.

Cette contraction est liée principalement à la diminution du commerce du blé (-7,4 %) et des céréales secondaires (-8,2 %), sous l'effet d'une demande réduite en Chine et de la baisse des exporta-



tions de maïs du Brésil et d'orge de Russie.

A l'inverse, les échanges de riz devraient atteindre un niveau record de 60,4 millions de tonnes, en légère hausse de 1,2 %. Par ailleurs, la production mondiale de blé pour la prochaine saison (2025/2026) est estimée à 795 millions de tonnes, un volume stable par rapport à 2024, selon les prévisions de la FAO.

L'amélioration des conditions météorologiques dans le sud de l'Europe soutient les perspectives de rendement, confortant l'hypothèse d'un rebond de la production après le repli enregistré en 2024.

Toutefois, la sécheresse et les températures anormalement élevées observées en avril soulèvent des inquiétudes quant aux rendements. En Russie et en Ukraine, les perspectives sont affectées par des conditions météorologiques défavo-

rables et les répercussions du conflit. Aux Etats-Unis, des craintes liées à la sécheresse pourraient peser sur la production, tandis qu'au Canada, les semis de blé de printemps ont débuté avec des prévisions proches de la moyenne.

En Inde, la récolte s'annonce record grâce aux systèmes d'irrigation, malgré un climat chaud et sec. Au Pakistan, une superficie emblavée plus importante que prévu devrait permettre une production légèrement supérieure à la moyenne quinquennale.

En Afrique du Nord, les prévisions indiquent une production stable ou supérieure à la moyenne, soutenue par l'irrigation. En revanche, en Iran et en Turquie, les prévisions restent inférieures à la moyenne en raison d'un déficit pluviométrique persistant, selon le rapport.

JAPON

La Banque du Japon maintient ses taux et abaisse de moitié sa prévision de croissance

La Banque du Japon (BoJ) a laissé jeudi ses taux inchangés malgré une inflation persistante, tout en abaissant de moitié sa prévision de croissance pour la quatrième économie mondiale cette année, assombrie par l'impact de la guerre commerciale.

À la suite d'une réunion de politique monétaire de deux jours, l'institution a maintenu à 0,5 % son taux directeur, qu'elle avait re-

levé en janvier puis laissé inchangé mi-mars.

Ce statu quo était largement attendu par les marchés face à une conjoncture déjà précaire et de plus en plus fragilisée par l'offensive douanière engagée par le président américain Donald Trump.

La Banque du Japon a pris acte de cet assombrissement de l'horizon économique: elle ne table

plus que sur une croissance du PIB japonais de 0,5 % sur l'année budgétaire 2025 entamée début avril, contre 1,1 % prévus précédemment.

Elle a également abaissé sa prévision pour la croissance économique de l'année suivante (année fiscale 2026), à 0,7 % contre 1,1 % attendus jusqu'alors.

Ces prévisions maussades sont publiées alors

que le négociateur japonais est de nouveau à Washington ce jeudi pour reprendre les discussions sur les droits de douane massifs.

Proche allié de Washington et première source d'investissements étrangers aux Etats-Unis, le Japon est visé depuis début avril par des surtaxes douanières américaines de 25 % sur l'automobile et l'acier.

MARCHÉS MONDIAUX

L'Europe rassurée par la croissance, Wall Street reste prudente

Les Bourses européennes ont été portées par la croissance meilleure qu'attendu de la région, tandis que Wall Street est restée prudente après avoir été chahutée par des données économiques.

A Wall Street, le Dow Jones a gagné 0,35 %, l'indice Nasdaq a terminé proche de l'équilibre (-0,09 %) et l'indice élargi S&P 500 a grappillé 0,15 %.

"Il est encore trop tôt" pour dire s'il y aura une récession aux Etats-Unis car "le problème est que nous avons encore de nombreuses inconnues" sur le plan commercial, avance Jack Albin, de Cresset.

En Europe, après avoir basculé en terrain négatif après la publication du PIB américain, les indices du Vieux Continent ont finalement terminé la séance dans le vert: la Bourse de Paris a avancé de 0,50 %, Francfort de 0,32 % et Londres de 0,37 %.

Le PIB de la région a progressé de 0,4 % au premier trimestre par rapport aux trois mois précédents, une performance meilleure que prévu après l'incertitude créée par les droits de douane de Donald Trump, selon les données d'Eurostat.

Les cours du pétrole ont franchement reculé mercredi, plombés par

la perspective d'une demande mondiale en berne et par les craintes d'une augmentation de la production de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses alliés (Opep+).

Le prix du baril de Brent a perdu 1,76 % à 63,12 dollars et le baril de West Texas Intermediate a dévissé de 3,66 % à 58,21 dollars.

Le dollar continue de se renforcer mercredi malgré les données économiques décevantes.

Le billet vert gagnait 0,55 % face à la monnaie unique européenne, à 1,1325 dollar pour un euro vers 20H40 GMT.

BOURSES MONDIALES

La Bourse de Tokyo sans élan

La Bourse de Tokyo évoluait en petite hausse jeudi, sans grand élan alors que la majorité des places asiatiques étaient fermées pour le 1er mai, le marché digérant la contraction du PIB américain, signe d'assombrissement économique, et guettant une décision de la Banque du Japon (BoJ).

Vers 02H15 GMT à la Bourse de Tokyo, l'indice vedette Nikkei grimpait de 0,35 % à 36.176 points, et l'indice élargi Topix oscillait autour de l'équilibre (+0,06 % à 2.668 points).

Le dollar reprenait son souffle jeudi en début d'échanges asiatiques, après s'être à nouveau nettement renforcé la veille sur fond de contraction de l'économie américaine.

Vers 02H30 GMT, il se stabilisait à 143,08 yens pour un dollar.

Sur le marché du pétrole, sans grand volume d'échanges, les prix stagnaient: pour le baril de WTI américain (-0,02 % à 58,20 dollars) comme pour celui de Brent de la mer du Nord (+0,07 % à 61,10 dollars).

Le dollar se renforce malgré une économie américaine vacillante

Le dollar continue de se renforcer mercredi, et ce malgré le recul surprise du produit intérieur brut (PIB) des Etats-Unis au premier trimestre et le ralentissement en avril des embauches dans le secteur privé américain.

Vers 18H40 GMT, le billet vert gagnait 0,35 % face à la monnaie unique européenne, à 1,1348 dollar pour un euro.

Le Dollar index, qui compare la devise américaine à un panier d'autres grandes monnaies, avançait de 0,28 %, à 99,51 points.

	Cours de mercredi	Cours de mardi
	18H40 GMT	21H00 GMT
EUR/USD	1,1348	1,1387
EUR/JPY	162,10	162,08
EUR/CHF	0,9337	0,9381
EUR/GBP	0,8507	0,8492
USD/JPY	142,89	142,33
USD/CHF	0,8227	0,8239
GBP/USD	1,3339	1,3409

MÉTAUX

L'or baisse impacté par le raffermissement du dollar

Les cours de l'or ont baissé pour la deuxième journée consécutive mercredi, le dollar s'étant apprécier après l'annonce d'un ralentissement de l'économie américaine au premier trimestre.

L'or pour livraison en juin a clôturé en baisse de 26,20 dollars, à 3.307,40 dollars l'once.

Cette baisse intervient alors que le Bureau of Economic Analysis a annoncé que l'économie américaine s'était contracté de 0,3 % au premier trimestre, après une croissance de 2,4 % au dernier trimestre 2024.

Le dollar s'est apprécier après la publication du rapport sur l'économie américaine, contribuant à l'affaiblissement de la quasi-totalité des matières premières, notamment les métaux industriels qui ont connu la même tendance baissière.

Le cuivre de référence à la Bourse des métaux de London (LME), a chuté de 2,2 % à 9.231 dollars la tonne métrique, tombant à son plus bas niveau depuis le 17 avril.

L'aluminium a reculé de 1 % à 2.442 dollars la tonne, le zinc a perdu 0,5 % à 2.635,5 dollars, le plomb s'est replié de 0,7 % à 1.963,5 dollars.

En revanche l'étain a progressé de 0,4 % à 32.015 dollars et le nickel a augmenté de 15.595 dollars.

APS

BATNA

30 participants à la 1^{ère} exposition des produits de la ferme et de l'artisanat

Pas moins de 30 artisans et producteurs, dont des femmes au foyer, issus de plusieurs communes de la wilaya de Batna, participent depuis jeudi à la première édition de l'exposition de produits agricoles et de l'artisanat.

Cette manifestation de 3 jours, inaugurée par le wali de Batna, Mohamed Benmalek, se tient dans la zone d'Oued Lazreg, non loin de l'événement nord de la ville de Batna, à l'initiative de la direction du tourisme et de l'artisanat et la chambre de l'artisanat et des métiers, en coordination avec plusieurs directions, dont les services agricoles, la jeunesse et les sports, ainsi que des associations activant dans le domaine du tourisme et de l'artisanat traditionnel.

Les visiteurs peuvent, au cours de cette manifestation, découvrir les secrets de l'extraction d'huiles naturelles à partir d'herbes de montagne, le séchage de légumes et de fruits, la préparation de fromage et de produits laitiers traditionnels, la production de jus naturels, la Trituration d'olives, l'apiculture, l'aviculture et la poterie.

Le directeur du tourisme et de l'artisanat, Abdelouahab Mamou, a souligné que cette exposition vise à promouvoir les produits de l'artisanat afin d'en favoriser la commercialisation, à rapprocher les produits agricoles du citoyen, à promouvoir le tourisme en impliquant les associations et les acteurs du domaine et à créer des opportunités d'échange d'expériences entre les artisans et les producteurs, notamment les femmes au foyer productrices, et à œuvrer à la compétitivité du produit local.

En marge de l'exposition qui a attiré un grand nombre de visiteurs dès les premières heures de son ouverture, des spectacles folkloriques ont été organisés, ainsi que des campagnes de sensibilisation à la préservation de l'environnement, d'autant que l'exposition est organisée en plein air, à



proximité d'une zone forestière très prisée des familles.

Le chef de l'exécutif local, saignant l'initiative, a instruits les

responsables concernés à l'effet de réunir les conditions nécessaires à la réussite de l'événement et à sa pérennisation, d'autant, a-t-il souligné, que l'exposition se tient sur un site connaissant de l'animation tout au long de l'année.

JEUNESSE

Le ministre de la Jeunesse clôture les travaux de la rencontre nationale des directeurs des centres de vacances pour jeunes

Le ministre de la Jeunesse, Moustafa Hidaoui, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), a présidé ce vendredi dernier, la cérémonie de clôture de la rencontre nationale de formation dédiée aux directeurs des centres de vacances et de loisirs pour jeunes.

Organisé au Centre international de la jeunesse de Sidi Fredj, cet événement s'est déroulé sur deux journées riches en échanges et en ateliers pratiques.

Dans son allocution de clôture, le ministre a souligné l'importance stratégique de ce cycle de formation, mettant en avant le rôle crucial que jouent les directeurs de CVLJ dans la réussite de la saison

estivale. Il a rappelé que les colonies de vacances ne sont pas de simples espaces de détente, mais de véritables lieux d'éducation, de socialisation et de citoyenneté, permettant aux enfants et aux adolescents de développer leur personnalité tout en bénéficiant d'un accès équitable aux activités offertes.

Moustafa Hidaoui a insisté sur la nécessité d'une gestion fondée sur la professionnalisation, la transparence et la qualité, appelant à un engagement accru de tous les acteurs pour garantir des camps d'été sûrs, inclusifs et porteurs de valeurs éducatives.

L'événement a également été marqué par une séance de dialogue interactif entre le

ministre et les directeurs présents. Cette discussion a permis d'aborder plusieurs préoccupations, notamment celles liées à l'encadrement, à la conception des programmes pédagogiques, aux normes de sécurité, ainsi qu'aux conditions d'hébergement et de restauration.

La rencontre s'est achevée dans un climat positif, les participants exprimant leur satisfaction quant à l'appui ministériel et leur entière mobilisation pour assurer le succès de la campagne estivale à venir, dans une approche fondée sur la formation continue, la responsabilité et l'esprit d'initiative.

A. MEGHIT

REBOISEMENT

Constantine: lancement d'une vaste opération de reboisement à la circonscription administrative Ali Mendjeli

Une vaste opération de reboisement vient d'être lancée à la circonscription administrative Ali Mendjeli, dans la wilaya de Constantine, a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya.

Il s'agit là d'un programme de reboisement et d'embellissement de la ville ciblant en premier lieu, les principales artères de ce grand pôle urbain, a précisé la cellule de communication de la wilaya, affirmant que tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour assurer la réussite de cette opération d'envergure. Les actions de reboisement et d'embellissement concerneront à ce titre, des entrées de la ville à savoir l'axe menant vers le rond-point des quatre chemins vers la ville Ali Mendjeli, le périphérique allant du rond-point donnant sur l'autoroute Est-Ouest vers le centre de recherche en

sciences pharmaceutiques, et l'entrée de la ville depuis la route du poids lourd vers le siège administratif de la circonscription administrative Ali Mendjeli, selon les précisions fournies par la même source.

L'opération s'inscrit dans le cadre d'un programme visant l'amélioration du cadre de vie dans cette ville forte de plus de 300.000 habitants et abritant d'importantes structures d'accompagnement et de services (administrations, universités et centres de recherche, entre autres), selon la cellule de communication de la wilaya.

L'opération a été lancée de concert avec la Conservation des forêts, l'Etablissement public de réalisation et d'entretien des espaces verts et les représentants de la société civile, a-t-on indiqué.

APS

ALGER

La Protection Civile lance sa campagne estivale de sensibilisation aux risques

Par Abed Meghit

À l'approche de la saison estivale 2025, la Direction Générale de la Protection Civile met en branle une vaste campagne nationale de sensibilisation aux risques liés à l'été, effective dès le 1er mai.

L'objectif: informer et préparer la population à faire face aux dangers qui caractérisent cette période, souvent marquée par une recrudescence d'accidents.

Un éventail de risques cibles

La campagne couvre un large spectre de menaces saisonnières. Parmi les plus préoccupantes : les noyades en mer ou dans les plans d'eau, les incendies de forêts, de récoltes et de palmieraines, les piqûres de scorpions, les accidents de la route et les intoxications alimentaires.

Pour y faire face, des actions de proximité seront menées tout au long de l'été, visant toutes les catégories de la population, avec une attention particulière portée aux enfants, souvent les plus vulnérables. Pour garantir la réussite de cette initiative, un programme riche en activités et en partenariats est déployé.

La Protection Civile s'allie à diverses institutions – tourisme, agriculture, forêts, commerce, santé, jeunesse – mais aussi à l'Agence nationale des barrages, aux comités de villages et à la société civile. L'implication des citoyens, des familles et des collectivités est considérée comme un pilier essentiel pour instaurer une véritable culture du risque.

Des actions ciblées sur tout le territoire

La campagne se traduit par une série d'actions concrètes : sensibilisation dans les écoles, universités, centres de formation professionnelle et maisons de jeunes ; déploiement de caravanes dans les zones rurales et boisées ; campagnes spécifiques à destination des agriculteurs, accompagnées de dispositifs d'intervention rapide comme les colonnes mobiles. Une campagne spéciale a d'ailleurs été lancée dans les wilayas du sud pour prévenir les incendies dans les palmieraines et les zones agricoles.

Une communication multicanale

La stratégie de communication mise en œuvre repose sur une forte présence médiatique : émissions thématiques sur les radios et télévisions locales, diffusion de spots de prévention, publications sur les réseaux sociaux officiels de la Protection Civile, et envoi de SMS aux abonnés des opérateurs de téléphonie mobile.

Des supports pédagogiques – affiches, prospectus, dépliants – seront également distribués, tandis que des messages de sensibilisation seront relayés dans les mosquées grâce à un partenariat avec les affaires religieuses.

Des concours éducatifs sur le thème des risques estivaux seront également organisés dans les colonies de vacances. En somme, cette campagne s'inscrit dans une logique de prévention active et inclusive, pour faire de l'été 2025 une saison sûre, sereine et maîtrisée.

SOMALIE

Plus de 45.000 personnes touchées par des inondations soudaines

Plus de 45.000 personnes ont été touchées par des inondations soudaines en Somalie depuis mi-avril, ont indiqué les Nations unies, avec au moins quatre personnes tuées avec la montée rapide des eaux.

La Corne de l'Afrique est l'une des régions les plus vulnérables au changement climatique, et les événements météorologiques extrêmes deviennent de plus en plus fréquents et intenses.

"Depuis le 15 avril, des inondations soudaines dues à des pluies modérées à fortes en Somalie ont touché plus de 45.000 personnes et emporté quatre personnes, dont deux enfants et une femme", a déclaré le Bureau onusien de la coordination des affaires humanitaires (Ocha), dans un rapport publié le 30 avril. Ces inondations surviennent à un moment où les ONG - souvent les premiers intervenants - "font face à des réductions de financement paralysantes qui ont sévèrement limité leur capacité à répondre aux besoins émergents",

souligne la même source. Le rapport précise qu'environ 6.000 personnes ont été déplacées dans la région du Moyen Shabelle après que la rivière Shabelle a débordé le 29 avril. Les familles ont cherché refuge dans des camps de fortune sur des terrains plus élevés, indique le rapport, mais elles "font face à des pénuries aiguës de nourriture, d'eau potable et de soins de santé".

"Les inondations ont emporté des maisons et submergé des cultures, perturbant les moyens de subsistance dans l'une des régions agricoles les plus vitales de la Somalie", a souligné Ocha. La veille, environ 9.500 personnes ont également été déplacées dans l'Etat central de Galmudug après que des pluies légères à modérées ont provoqué des inondations



soudaines, précise le rapport.

La Somalie a été frappée par d'intenses inondations en 2023.

Plus de 100 personnes ont été

tuées et plus d'un million déplacées après de graves inondations causées par des pluies torrentielles liées au phénomène météorologique El Niño.

RD CONGO

Les pluies font six morts à Kinshasa

Au moins six personnes sont mortes dans les inondations qui ont déferlé sur la capitale de la République démocratique du Congo (RDC), Kinshasa, ont rapporté vendredi des médias locaux. Après des pluies torrentielles prolongées et la

pluie qui s'est abattue sur la ville dans la nuit de jeudi à vendredi, les rivières de la ville sont sorties de leur lit et ont inondé les plaines, causant d'importants dégâts, rapporte la radio congolaise Okapi. Plusieurs communes de la capitale congolaise

ont été touchées, notamment Ngaliema, Mont Ngafula, Kisenso, Kalamu et Limeté. Des éboulements de terre ont été enregistrés à plusieurs endroits. De nombreuses maisons ont été détruites et certains secteurs restent sans communication mobile.

INDE

Au moins 4 morts à Delhi en raison d'une forte tempête de sable

Au moins quatre personnes ont perdu la vie en raison d'une forte tempête de sable et de fortes pluies qui s'abattaient, vendredi matin, sur la capitale indienne, New Delhi, ont rapporté des médias locaux. "Quatre personnes, dont trois enfants, sont mortes dans le quartier de Dwarka, à Delhi, en raison d'une tempête de sable s'emparant vendredi de la capitale indienne", ont précisé les mêmes sources. Selon les ser-



vices météorologiques de l'Etat, des vents violents ont été enregistrés au-dessus de Delhi en lien

avec un orage intense survenu dans la matinée, avec une vitesse maximale atteignant 79 km/h dans le

secteur de Safdarjung. "Les fortes pluies enregistrées ont entraîné la chute d'arbres et des inondations, perturbant le trafic aérien : plus de 100 vols ont été retardés", at-on ajouté de même source.

Le ministre en chef de Delhi, Rekha Gupta, a déclaré vendredi avoir donné des instructions à ses équipes pour identifier les zones sujettes à des accumulations d'eau et mettre en place des solutions.

JAPON

Le corps d'un chauffeur de camion retrouvé trois mois après un effondrement

Les secouristes ont retrouvé le corps sans vie d'un chauffeur de camion tombé il y a trois mois dans un gouffre provoqué par un affaissement de chaussée près de Tokyo, ont déclaré vendredi les autorités locales. "Nous avons découvert un homme dans la cabine du camion et confirmé son décès", a déclaré un porte-parole des pompiers locaux. Un porte-parole de la police a indiqué qu'une enquête était en cours, notamment pour identifier le corps.

Les secouristes tentaient depuis fin janvier de retrouver le conducteur du camion, après qu'un effondrement de la chaussée à Yashio, ville

au nord de la capitale nippone, a provoqué la chute du véhicule. Cette route de banlieue s'était effondrée à l'heure de pointe engloutissant le camion et son conducteur. Le gouffre ouvert dans le sol s'était ensuite élargi pour atteindre au moins 40 mètres de diamètre, soit presque la longueur d'une piscine olympique, où se déversaient les eaux usées. Pour contrer l'instabilité du terrain, les secouristes avaient acheté une rampe d'accès de 30 mètres pour acheminer du matériel lourd dans la cavité, tandis que plus d'un million de riverains avaient été appelés à réduire leur consommation d'eau pour

faciliter les opérations de secours. Des murs avaient ensuite été construits pour sécuriser le site. Ces affaissements de chaussée sont en recrudescence à travers le Japon, avec quelque 10.000 incidents en 2022, souvent liés à la corrosion de conduites d'égouts vieillissantes en zone urbaine, selon le ministère du Territoire. En 2016, un trou d'environ 30 mètres de large et 15 mètres de profondeur était apparu dans une rue très fréquentée de la ville de Fukuoka (sud-ouest), provoqué par la construction d'un métro. Personne n'avait été blessé et la rue avait rouvert après une semaine de travaux.

ARGENTINE/ALERTE

AU TSUNAMI

Les habitants d'une ville du sud appellés à évacuer



Les autorités de la province de Terre de Feu, dans le sud de l'Argentine, ont appelé vendredi les habitants de la petite ville de Puerto Almanza à évacuer "préventivement" en raison d'une alerte au tsunami après un puissant tremblement de terre en mer. La centaine d'habitants est appelée à "évacuer la zone et se rendre dans des endroits élevés et sûrs" et également à "suspendre tout type d'activité aquatique et de navigation dans le canal de Beagle" jusqu'à 15H30 (18H30 GMT), a appelé sur les réseaux sociaux le gouvernement local. Au Chili voisin, les autorités ont appelé à évacuer la côte de la région de Magallanes, à l'extrême sud du pays. Le Service National de Prévention et de Réponse aux Catastrophes (Senapred) et le Service Hydrographique et Océanographique de la Marine (SHOA) du Chili ont immédiatement déclenché l'appel à évacuer le secteur du bord de mer de la Région de Magallanes", a écrit l'organisme sur les réseaux sociaux. Peu après, le Senapred a demandé "d'évacuer la zone de plage du Territoire Antarctique". Mais peu avant 12H00 locales (15H00 GMT), l'alerte au tsunami et l'ordre d'évacuation ont été levés. "L'évacuation préventive est terminée. En d'autres termes, tout le monde reprend ses activités."

Tous les secteurs devraient fonctionner normalement, à l'exception de toutes les activités économiques sur la côte", a déclaré Juan Carlos Andrade, directeur régional du Service de Prévention et de Réponse aux Catastrophes de Magallanes.

APS

CONSTANTINE

L'intelligence artificielle au service du diagnostic du cancer de la prostate, une nécessité appuyée par les spécialistes (colloque)

Des professeurs universitaires et médecins spécialistes ont souligné, jeudi à Constantine, dans le cadre de la deuxième édition du colloque national dédié à la médecine et à la chirurgie rénale et urologique, l'impératif d'intégrer l'intelligence artificielle dans le parcours diagnostique du cancer de la prostate, en appui à l'expertise du médecin traitant, afin d'améliorer la précision des diagnostics et d'accélérer le rythme des traitements.

Lors de son allocution inaugurale, prononcée à l'ouverture de cette rencontre scientifique, initiée par l'Association Cirta des chirurgiens urologues, le professeur Riad Sayoud, président de ladite association, a affirmé que cette édition est "entièrement consacrée aux pathologies prostatiques, notamment le cancer, l'hypertrophie bénigne, les causes des mictions fréquentes, les troubles urinaires ainsi que l'infertilité dans le couple".

Il a souligné, à ce titre, l'importance capitale de la formation continue dans les domaines de l'intelligence artificielle et de la robotique, afin de garantir une prise en charge optimale des complications pouvant survenir lors des interventions urologiques et d'accompagner les évolutions technologiques de cette discipline hyperspecialisée.

Dans une communication pointue intitulée "Chirurgie du cancer de la prostate assistée par robot doté d'intelligence artificielle", le Dr Tarek Djellouat, exerçant au service de néphrologie de l'hôpital de Perpignan (France), a mis en exergue la valeur scientifique de cette rencontre, qualifiée de "précieuse opportunité pour un échange d'expériences autour des protocoles thérapeutiques les plus récents".

Il a notamment détaillé les avancées majeures liées à l'utilisation du robot chirurgical dans les interventions d'ablation de la prostate, à la chirurgie par voie laparoscopique, ainsi qu'à l'imagerie par résonance magnétique permettant une stadiification d'une précision remarquable de la progression cancéreuse.

De son côté, le Dr Mustapha Mahdi Saker, spécialiste en urologie à l'Etablissement hospitalier spécialisé Abdelsalam Dakki de Constantine, a mis l'accent sur la nécessité impérieuse d'un dépistage précoce du cancer de la prostate.

Il a déclaré que "l'efficacité du traitement repose d'abord sur un diagnostic établi à temps", insistant sur l'urgence de "brisser les tabous sociaux qui freinent encore l'initiative des patients à se soumettre à un examen et à entamer une prise en charge en temps opportun".

Le programme de la première journée de ce colloque, qui se tient dans un hôtel de la ville de Constantine, a été ponctué par des communications scientifiques spécialisées, portant sur les enjeux du diagnostic et du traitement en Algérie.

Ont pris part à la première journée de cette rencontre de deux jours, des experts issus de l'université de Constantine, de l'hôpital de Séïf, d'un centre hospitalier français, ainsi que de plusieurs laboratoires de recherche spécialisés dans les pathologies cancéreuses répartis à travers différentes wilayas du pays.

La session inaugurale a été particulièrement marquée par des contributions axées sur le rôle du médecin traitant, les perspectives de la chirurgie robotique, et les approches thérapeutiques endoscopiques.

Il est à souligner que cette rencontre scientifique s'inscrit dans le cadre des efforts nationaux visant à faire progresser la médecine urologique en Algérie, en favorisant l'échange de compétences et l'échange d'expériences sur les pratiques chirurgicales et thérapeutiques les plus novatrices, avec pour finalité l'amélioration tangible de la qualité de la prise en charge des patients.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Le ministre de la Santé rencontre la présidente de l'Union internationale contre le cancer

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi a rencontré, à Alger, la présidente de l'Union internationale contre le cancer (UICC), Zainab Shinkafi-Bagudu, avec laquelle il a examiné les moyens de renforcer la coopération en matière de prévention, de recherche et de formation médicale dans le domaine de lutte contre le cancer, indique, dimanche, un communiqué du ministère.

La rencontre, tenue samedi en marge des Assises nationales de prévention et de lutte contre le cancer, a permis aux deux parties d'examiner "les moyens de renforcer la coopération en matière de prévention, de recherche et de formation médicale dans le domaine de lutte contre le cancer, face aux défis sanitaires et à l'augmentation du nombre de personnes atteintes de cette maladie", précise la même source.

Lors de cette rencontre, qui s'est déroulée en présence du président de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer, Adda Bounedjar, M. Saihi a souligné "l'en-



gagement ferme de l'Algérie dans la lutte contre le cancer, à travers les différentes stratégies nationales adoptées pour garantir une prise en charge optimale aux malades".

"Près de la moitié du budget alloué aux médicaments est consacrée actuellement aux anticancéreux, dont les prix restent élevés, d'où la nécessité de renforcer la coopération avec les organisations internationales pour assurer des traitements à des prix abordables, tout en s'employant à appuyer les capacités locales de fabrication de ces médicaments", a-t-il soutenu.

Dans ce sillage, le ministre a mis

l'accent sur "l'importance de la conscientisation sanitaire de la société, en intensifiant les campagnes de sensibilisation et en y associant les acteurs de la société civile et les associations actives dans ce domaine, en tant que partenaires clés dans la prévention et le dépistage précoce", ajoute le document.

De son côté, la présidente de l'UICC a salué "les efforts de l'Algérie en la matière", réaffirmant "la disponibilité de l'UICC à assurer un accompagnement technique et scientifique à l'Algérie, dans le cadre de la coopération bilatérale", conclut le communiqué.

Saihi: la stratégie algérienne de lutte contre le cancer repose sur "la prévention et le traitement" (Saihi)

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi a affirmé, samedi à Alger, que la stratégie adoptée par l'Algérie dans le domaine de la lutte contre le cancer reposait sur la "prévention et le traitement", mettant en avant les efforts considérables consentis pour la réalisation et l'équipement des hôpitaux.

Dans une allocution prononcée lors des Assises nationales de la prévention et de la lutte contre le cancer, le ministre a souligné que "la stratégie adoptée par l'Algérie en matière de lutte contre cette maladie depuis l'an 2020 repose sur deux axes, à savoir le traitement et la prévention", ajoutant que les établissements hospitaliers et les structures sanitaires ont été renforcés par "d'importants équipements, dans le but d'alléger la souffrance des patients, ce qui témoigne de la détermination de l'Etat à mobiliser toutes les ressources nécessaires à la prise en charge de cette maladie".

A cet égard, le ministre a souligné que le secteur "compte 21 centres de lutte contre le cancer (CAC), outre la généralisation de la chimiothérapie à diverses structures sanitaires, avec la consécration de 50% du budget de la pharmacie centrale des hô-

pitaux (PCH) à l'acquisition des produits pharmaceutiques spécifiques aux patients atteints de cancer".

Concernant les accélérateurs, M. Saihi a relevé l'enregistrement de 62 accélérateurs jusqu'à présent, ce qui renforcera le système par 29 accélérateurs en début de l'année prochaine", ajoutant que le secteur s'attache également à "l'aspect préventif, en s'attaquant aux causes de cette maladie", à l'instar du "régime alimentaire et de la pollution".

Pour sa part, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, a souligné que le secteur assumait un rôle pivot dans la prise en charge des patients atteints de cancer, en assurant des prestations en nature et en espèces liées au dépistage et au traitement, en sus des activités de sensibilisation et de prévention", rappelant l'octroi aux patients atteints de cancer non affiliés à la sécurité sociale de la carte "Chifa", ayant permis, selon lui, "jusqu'à mars 2025, une couverture gratuite des médicaments au profit de 2.158 malades, pour un coût global avoisinant les 57 millions de DA".

Il a également révélé "l'avancement des travaux d'élaboration d'un décret exécutif visant à définir la

convention type entre les organismes de sécurité sociale et les établissements privés de radiothérapie au profit des enfants atteints de cancer", précisant que ce décret permettra de "réduire les dépenses liées à la radiothérapie ainsi qu'aux services annexes, y compris l'hébergement, la restauration et le transport".

Pour sa part, le ministre de l'Industrie pharmaceutique, M. Ouacim Koudri, a affirmé que son secteur veillerait à "prendre en considération les recommandations issues des assises nationales de la prévention et de la lutte contre le cancer, notamment celles ayant trait au développement des médicaments anticancéreux et au suivi de leur disponibilité", soulignant "l'importance capitale" que ses services accordent aux médicaments innovants, tout en s'engageant à mettre en œuvre un ensemble de mesures visant à "enregistrer les médicaments inscrits dans les programmes nationaux, afin de permettre aux patients l'accès à des traitements innovants".

De son côté, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Badouri, a annoncé que son département s'attendait à "conclure une convention

de coopération avec la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer (CNPLCC), en vue de promouvoir un enseignement supérieur et une recherche scientifique orientés vers la prévention, le dépistage et le développement de médicaments contre le cancer", soulignant que cette convention revêtira une "importance capitale dans les domaines du dépistage et du développement des médicaments, contribuant ainsi à l'accès aux traitements en la matière".

Il a fait état, dans ce sens, de "trois centres de recherche actifs dans ce domaine, de 24 laboratoires de recherche, ainsi que de 15 projets nationaux de recherche, qui seront renforcés par 12 nouveaux projets nationaux dédiés à la recherche scientifique sur le développement du dépistage et des anticancéreux".

Enfin, le ministre de l'Education nationale, M. Mohammed Seghir Saadaoui, a présenté les efforts de son secteur en matière de "soutien aux élèves atteints de cancer, à travers leur accompagnement, l'adaptation des programmes scolaires, ainsi que l'ouverture de classes spécialisées intégrées au sein des établissements hospitaliers".

PALESTINE

Ghaza: le bilan de l'agression sioniste s'alourdit à 52.535 martyrs et 118.491 blessés

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 52.535 martyrs et 118.491 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué dimanche les autorités sanitaires palestiniennes.



Selon la même source, les corps de 40 martyrs et 125 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures. Les autorités sanitaires palestiniennes ont indiqué que 2.436 Palestiniens sont tombés en martyrs et 6.450 autres ont été blessés

depuis le 18 mars, date de la reprise de l'agression sioniste, notant que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres.

Un accord de cessez-le-feu est entré en vigueur le 19 janvier à Ghaza après plus de 15 mois d'agression génoci-

daire sioniste qui ont provoqué une catastrophe humanitaire sans précédent. Les forces d'occupation ont repris le 18 mars leur agression contre la bande de Ghaza, après une interruption de deux mois, consécutive à l'accord de cessez-le-feu.

Ghaza : hausse des cas de malformations fœtales chez les nouveau-nés palestiniens

Les cas de malformations fœtales chez les nouveau-nés palestiniens ne cessent d'augmenter dans la bande de Ghaza, en proie à des agressions sionistes barbares depuis octobre 2023, ont alerté des sources médicales palestiniennes, appelant à une enquête internationale sur les causes de ces cas récurrents et sur la nature des armes utilisées par l'occupant sioniste.

Alors que les forces d'occupation sionistes poursuivent leurs frappes aériennes sur l'enclave palestinienne, des bébés palestiniens naissent avec de malformations, le dernier en date, est le cas de Malak Ahmed Al-Qanou, née sans crâne à l'hôpital Al-Awda, dans le nord de l'enclave palestinienne, ont indiqué les mêmes sources.

Le bébé de deux jours est l'un des "cas choquants de

malformations fœtales", ont-elles ajouté, suggérant que c'était probablement dû aux radiations provenant d'armes que l'occupation sioniste teste dans la bande de Ghaza contre les civils et les enfants.

Des vidéos et photos documentent l'état de la petite fille Al-Qanou, dont le crâne s'étend seulement au-dessus de ses yeux.

Tout au long des mois de génocide, les médecins et les rapports sur les droits de l'homme ont mis en garde contre les dangers que représentent pour les femmes enceintes de Ghaza l'exposition aux gaz toxiques émis par les obus et les missiles sionistes, craignant des malformations fœtales.

Les mêmes sources ont à cet égard appelé à une enquête internationale sur les causes de ces cas récur-

rements de malformations fœtales et la nature des armes utilisées.

Les Palestiniens de Ghaza ont récemment signalé avoir remarqué un changement dans le bruit des explosions causées par les bombardements sionistes incessants.

Cela confirme l'utilisation par l'occupation, d'armes interdites au niveau international pendant la guerre d'extermination qu'elle mène depuis le 7 octobre 2023.

Le 28 janvier dernier, un rapport de Human Rights Watch (HRW) a déclaré que les femmes enceintes à Ghaza étaient en danger en raison du génocide en cours perpétré par les forces sionistes, relevant que l'occupation "impose des conditions qui menacent la grossesse, l'accouchement et la vie des

nouveaux-nés à Ghaza".

Dans son rapport, l'organisation de défense des droits de l'homme a souligné le ciblage délibéré par l'entité sioniste, du secteur de la santé, compromettant l'accès des femmes enceintes et des nouveau-nés aux soins de santé nécessaires, sans aborder la question des malformations fœtales.

Dans ce contexte, l'organisation a déclaré que les experts en santé maternelle avaient rapporté en juillet dernier que le taux d'avortements avait atteint 300% depuis le 7 octobre 2023.

Vendredi, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a averti que les enfants de la bande de Ghaza étaient confrontés à un risque croissant de faim, de maladie et de mort, après deux mois de blocus sioniste.

Ghaza : un nourrisson meurt de faim portant à 54 le nombre de victimes de malnutrition

Un nourrisson palestinien est mort de faim samedi à Ghaza, portant à 54 le nombre de victimes de malnutrition dans l'enclave palestinienne, en proie à une situation humanitaire catastrophique et à une pénurie de denrées alimentaires en raison d'un blocus sioniste général depuis plus de 60 jours, ont annoncé des sources médicales palestiniennes.

Les mêmes sources, citées par l'agence palestinienne de presse, Wafa, ont précisé que la petite fille Janan Saleh Al-Skafy est morte à l'hô-

pital de Rantisy, à l'ouest de la ville de Ghaza, des suites de malnutrition causée par la famine dans l'enclave palestinienne. Environ 60.000 enfants souffrent de symptômes de malnutrition en raison du blocus sévère sur la bande de Ghaza par l'occupation qui a fermé tous les passages et entravé l'entrée de fournitures essentielles, d'aide humanitaire, de la nourriture, de l'eau, des médicaments et même du carburant, depuis le 2 mars.

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a averti que plus

de 96% des femmes et des enfants de Ghaza sont incapables de répondre à leurs besoins alimentaires de base.

Un rapport de l'ONU indique que 1,95 million de Palestiniens sur 2,2 millions souffrent de niveaux dangereux d'insécurité alimentaire.

Dès les premières heures de la guerre sioniste dévastatrice contre la bande de Ghaza, l'arme de la famine, en particulier dans le nord de l'enclave palestinienne, a fait partie intégrante du crime de génocide contre le peuple palestinien.

SOUUDAN

Les enfants touchés par une catastrophe humanitaire "de plus en plus grave" (Unicef)

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (Unicef) a appelé à la cessation des combats au Soudan où les enfants sont les plus touchés par une catastrophe humanitaire "de plus en plus grave".

"Alors que les combats s'intensifient au Darfour, au Soudan, les enfants sont les plus touchés par une catastrophe humanitaire de plus en plus grave", a écrit l'Unicef dans un message publié dimanche sur les réseaux sociaux.

"Ces violences et ces combats doivent cesser", a-t-elle souligné. L'Unicef a rappelé qu'elle est sur le terrain "pour soutenir les personnes déplacées en leur fournissant des fournitures vitales en matière de santé, de nutrition et d'eau, d'assainissement et d'hygiène".

Mercredi dernier, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, s'était dit "consterné" par la situation "de plus en plus catastrophique" dans l'Etat soudanais du Darfour septentrional, alors que les attaques meurtrières se poursuivent contre El-Fasher, réitérant son appel à faciliter un accès humanitaire "sûr et sans entrave" dans ce pays, en proie à un conflit depuis avril 2023 qui oppose l'armée soudanaise aux Forces de soutien rapide (FSR).

A cet égard, M. Guterres avait évoqué l'ampleur des besoins, des personnes "désespérées", principalement des femmes et des enfants, traversant la frontière vers le Tchad en quête de sécurité et d'assistance.

SOUUDAN DU SUD

Sept personnes tuées dans le bombardement d'un hôpital

Au moins sept personnes ont été tuées et une vingtaine d'autres ont été blessées dans une attaque aérienne contre un hôpital de l'organisation internationale Médecins sans frontières au Soudan du Sud, ont rapporté dimanche des médias.

Le bombardement a détruit l'unique hôpital de la ville d'Old Fangak et sa pharmacie.

Le chef de la mission MSF au Soudan du Sud, Mamman Mustapha, a condamné l'attaque, soulignant que "l'établissement était la seule source de soins vitaux pour plus de 40.000 personnes".

"Les attaques contre les installations médicales sont inacceptables et constituent une violation flagrante du droit international humanitaire."

Nous appelons toutes les parties au conflit à assurer la protection des civils et des infrastructures humanitaires", a-t-il souligné.

La situation au Soudan du Sud s'est déteriorée le 4 mars, lorsque la ville de Nasir (nord-est), est devenue le théâtre d'affrontements entre les troupes régulières et les milices de l'Armée blanche des Nuers, groupe lié à l'opposition armée.

A l'issue d'intenses combats, les milices ont pris le contrôle de Nasir et se sont emparées de la base militaire située dans la ville.

Fin mars, des combats ont éclaté entre des unités du Mouvement populaire de libération du Soudan en opposition et les forces gouvernementales dans le nord du Soudan du Sud.

Le 27 mars, le premier vice-président, Riek Machar, qui est également chef de l'opposition, a été assigné à résidence dans la capitale Juba.

APS

Lundi 5 mai 2025

MARCHE À PIED

Combien faut-il faire de pas chaque jour pour perdre du poids ?

Envie de bouger un peu plus pour retrouver la ligne ? N'hésitez donc pas à pratiquer le sport le plus accessible qui soit : la marche à pied. Explications avec Gilles Mondoloni, médecin du sport.

Vous le savez : bouger, c'est bon pour la ligne, mais pas seulement. "Pour le plaisir des ados en bonne santé, 3000 à 3500 pas/semaine d'activité physique d'intensité modérée répartie sur trois à cinq séances sont associées à un taux inférieur de maladies cardio-vasculaires et de mortalité prémature", précise même la Haute Autorité de Santé. Et bien évidemment, le moyen le plus facile d'accumuler ces précieuses minutes pour perdre vos kilos superflus (entre autres choses), c'est encore de marcher. Mais à quelle fréquence ? Et quelle intensité ? Réponses avec un expert.

POURQUOI IL FAUT FAIRE ENTRE 3000 ET 3500 PAS PAR JOUR

"Je recommande à tout le monde de marcher au moins une demi-heure par jour à pas rapides", explique d'emblée le médecin du sport parisien Gilles Mondoloni. Cela permet de brûler des calories, d'activer le système cardio-vasculaire et respiratoire et de dérouiller les articulations. "Très bien, mais pourquoi 30 minutes (soit l'équivalent de 3000 à 3500 pas) ? Parce qu'il ya une notion d'inertie de l'organisme à prendre en compte pour



que ça fonctionne. Le corps doit se préparer à l'effort au niveau musculaire, respiratoire et enzymatique." En d'autres termes, en dessous d'une certaine durée (et d'une cer-

taine intensité), marcher vous servira seulement à vous déplacer. Pas beaucoup plus. "Et ne faites pas 6 x 5 minutes dans la journée, ça ne servira rien !", ajoute l'expert.

À L'ASSAUT DES GRAISSES PROFONDES

Si marcher une demi-heure chaque jour vous permettra de rester en forme et d'habituer votre

corps à un effort régulier, il faudra néanmoins allonger progressivement vos séances pour accélérer votre perte de poids. D'autant plus que selon le docteur Mondoloni, "à partir d'une heure par jour (6 000 à 7 000 pas), la marche va aller chercher des graisses profondes, au niveau de l'abdomen, que même certains sports comme la musculation ne sollicitent pas". Mais bien évidemment, inutile de marcher autant si vous pratiquez des sports d'endurance en parallèle.

CHAUSSEURS, BÂTON : ÉQUIPEZ-VOUS CORRECTEMENT

Sachez-le : la marche est un sport comme les autres. Et qui dit sport, dit équipement. "Je vois beaucoup de gens arriver au cabinet avec des fractures de fatigue parce qu'ils ne marchent pas avec les bonnes chaussures", explique le médecin. La solution ? Opter pour de vraies chaussures de marche disponibles dans les magasins de sport, et bannir les souliers de ville ou les espadrilles. "De plus, les personnes âgées et/ou en surpoids pourront s'aider d'un bâton de marche qui soulagera leurs articulations, les empêchera de glisser et pourront même solliciter d'autres filières musculaires, comme les épaules !"

LA MARCHE, ÇA MARCHE !

Le top 7 à la plage, marquer pieds sur la sable sec. Bien plus fatigant que de marcher sur le bitume mais plus efficace pour renforcer les muscles posturaux (profonds), souvent trop flâbes. « Il ne faut jamais rester trop longtemps debout, sans bouger à piétiner, ni longtemps assis, il faut marcher pour activer la pompe située sous les pieds », rappelle le pharmacien Albert-Claude Quemouen. En ville, on chausse les baskets pour l'occasion ou des chaussures spéciales comme les MBT ou les fitflop qui créent un déséquilibre propice au travail des muscles en profondeur.

LES SPORTS À BOUDER

Tous les sports impliquant des à-coups comme le tennis, la marche à pied ou le handball : ils entraînent une trop grande tension sur les valves, le système de clapet qui empêche le sang de redescendre dans les jambes.

OUI, VOUS POUVEZ MANGER

Aucune collation post-séance n'est mauvaise en soi. Mieux encore : le fait de vous nourrir vous évitera un souci de metabolisme musculaire (soit une perte de masse). Si vous voulez d'ailleurs vous battre un corps de champion(ne) et faites de la musculation, un repas très protéiné



accompagné d'un fruit faciliteront la reconstruction musculaire.

Mais tout dépend, cela dit, de ce que vous recherchez : Si vous avez pour objectif de perdre du poids, il vaut mieux attendre une heure minimum avant de prendre une collation, votre palpitation peut s'envahir et monter à 140 pulsations minutes. Ça n'est évidemment pas

chose à fort index glycémique, comme une banane."

NE VOUS ARRÊTEZ PAS BRUSQUEMENT

Préférez votre cœur. Après une séance à haute intensité, comme de la course à 12 km/h avec du frictionnée, votre palpitation peut s'envahir et monter à 140 pulsations minutes. Ça n'est évidemment pas

le cas de l'effort, mais en douceur.

Partagez vos astuces anti-jambes lourdes sur notre forum

Les sports conseillés pour des jambes affutées

Contre les jambes lourdes, certains sports se révèlent efficaces. On fait le point avec des professionnels.

« La meilleure contention c'est le muscle ! Il faut renforcer les muscles profonds et tonifier le mollet », explique le Dr Blanche-maison qui précise que 80% des veines dans nos jambes se trouvent à l'intérieur du muscle : « le lien est donc très fort entre le muscle et la dilatation des veines ».

ON SE JETTE À L'EAU !

Natation, Aquajogging, Aquagym... mais surtout Aquabiking : le vélo dans l'eau, c'est la petite reine des sports anti-jambes lourdes ». La température fraîche et la pression de l'eau génère des remous qui réalisent un drainage lymphatique bénéfique. Pour plus d'efficacité, « on veille à ce que le talon soit plus haut que le bout du pied », précise le Docteur Blanche-maison.

LA MARCHE, ÇA MARCHE !

Le top 7 à la plage, marquer pieds sur la sable sec. Bien plus fatigant que de marcher sur le bitume mais plus efficace pour renforcer les muscles posturaux (profonds), souvent trop flâbes. « Il ne faut jamais rester trop longtemps debout, sans bouger à piétiner, ni longtemps assis, il faut marcher pour activer la pompe située sous les pieds », rappelle le pharmacien Albert-Claude Quemouen. En ville, on chausse les baskets pour l'occasion ou des chaussures spéciales comme les MBT ou les fitflop qui créent un déséquilibre propice au travail des muscles en profondeur.

LES SPORTS À BOUDER

Tous les sports impliquant des à-coups comme le tennis, la marche à pied ou le handball : ils entraînent une trop grande tension sur les valves, le système de clapet qui empêche le sang de redescendre dans les jambes.

OUI, VOUS POUVEZ MANGER

Aucune collation post-séance n'est mauvaise en soi. Mieux encore : le fait de vous nourrir vous évitera un souci de metabolisme musculaire (soit une perte de masse). Si vous voulez d'ailleurs vous battre un corps de champion(ne) et faites de la musculation, un repas très protéiné

accompagné d'un fruit faciliteront la reconstruction musculaire.

Mais tout dépend, cela dit, de ce que vous recherchez : Si vous avez pour objectif de perdre du poids, il vaut mieux attendre une heure minimum avant de prendre une collation, votre palpitation peut s'envahir et monter à 140 pulsations minutes. Ça n'est évidemment pas

le cas de l'effort, mais en douceur.

NE VOUS ARRÊTEZ PAS BRUSQUEMENT

Préférez votre cœur. Après une séance à haute intensité, comme de la course à 12 km/h avec du frictionnée, votre palpitation peut s'envahir et monter à 140 pulsations minutes. Ça n'est évidemment pas

le cas de l'effort, mais en douceur.

S'ÉCHAUFFER, BIEN HYDRATER, NE PAS FORCER

Une séance de sport débute forcément par des échauffements :

ceux-ci permettent de préparer

les muscles à l'effort, notamment

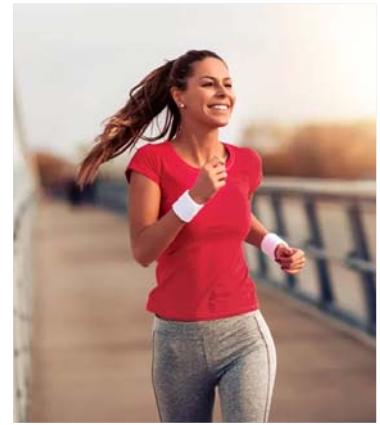
pour éviter les courbatures,

contractures et autres douleurs musculaires.

Durant la séance, l'effort doit être

Top 12 des sports qui brûlent le plus de calories

Envie de perdre quelques kilos ? Le secret de la perte de poids, c'est le duo activité physique + alimentation équilibrée. Voici 10 sports qui brûlent un maximum de calories.



On le sait : pour mincir (et rester du zèle), il est nécessaire de pratiquer une activité physique régulière. Course à pied, vélo, natation... À travers le travail musculaire, la respiration et l'élévation du rythme cardiaque, le sport permet en effet de brûler (une partie) des calories apportées par l'alimentation. Résultat : on s'affine tout en se faisant du bien ! Quel sport choisir pour mincir ? Au rayon des sports les plus gourmands en calories, on peut citer la boxe, le running ou encore le badminton. Mais attention : le nombre de calories brûlées dépend de l'activité sportive non pas figé puisqu'il dépend du niveau sportif de la personne, de son âge, de son sexe ou encore de sa corpulence : les chiffres ne sont donc qu'indicatifs.

Si mettre au sport : les précautions à prendre. Avant de se lancer dans une nouvelle activité sportive, un rendez-vous chez le médecin généraliste (ou chez le médecin du sport) s'impose : celui-ci vérifiera que la pratique sportive est compatible avec l'état de santé de la personne. Ainsi, en cas d'obésité, d'ostéoporose ou encore de troubles articulaires (arthrose, arthrite...), la pratique du crossfit est vivement déconseillée ! Et d'ailleurs, rien ne vous empêche de vous auto-masser. Ça ne fera pas disparaître miraculeusement toutes les courbatures, mais ça aidera beaucoup !

5/12 - RUNNING - 700 à 900 KCAL PAR HEURE

Hyper à la mode, le running (ou "course à pied" en français) permet

de se dérouler à plusieurs niveaux : particulier de s'affiner du bas : fesses, cuisses, hanches... Mais attention : que bien très rapidement, le running exige un bon matériel

(des bonnes chaussures, surtout) et à éviter en cas d'arthrose de hanche ou du genou.

6/12 - NATATION - 600 à 900 KCAL PAR HEURE

À condition de nager avec un rythme soutenu et en privilégiant les nages qui brûlent un maximum de calories (le papillon, le crawl...), la natation est un excellent sport minceur qui permet de s'affiner de partout. En outre, grâce à la portance de l'eau, les efforts demandés au corps sont moins importants : c'est le "sport à privilégier en cas d'obésité ou de troubles articulaires".

7/12 - ZUMBA - 500 à 750 KCAL PAR HEURE

Se dérouler, perdre du poids, s'amuser, travailler sa coordination... On ne compte plus les bienfaits de la zumba, une activité sportive aussi ludique qu'efficace pour mincir. Elle s'adresse aux férues de danse, bien sûr, mais aussi aux adeptes des sports toniques.

SAHARA OCCIDENTAL OCCUPÉ

Une ONG déplore de nombreuses violations des droits de l'homme par le Maroc

Les autorités d'occupation marocaines ont continué, en 2024, à réprimer les militants au Sahara occidental, a affirmé une ONG internationale qui a recensé de nombreuses violations des droits de l'homme dans le territoire occupé.



Les militants et les droits à la liberté d'association et de réunion pacifique "restaient soumis à des restrictions au Sahara occidental" occupé, a souligné Amnesty international dans un rapport.

Selon cette organisation de défense des droits humains, en janvier, la police marocaine d'occupation a "dispersé violemment des militantes sahraouies qui manifestaient pacifiquement à Laâyoune" occupée.

Certaines des protestataires ont même été "rouées de coups", a-t-elle soutenu.

En février, la police a empêché la tenue d'une conférence de presse sur la situation des droits fondamentaux au Sahara occidental organisée par le Collectif des défenseurs sahraouis des droits humains (CODESA) et qui devait se dérouler à Laâyoune, a-t-elle indiqué.

L'ONG fait également état, dans son bilan annuel des violations des droits humains au Sahara occidental occupé, de la destruction, à coups de bulldozer, par l'ar-

mée et la gendarmerie marocaines d'occupation des habitations de 11 familles sahraouies dans la ville d'Al Jitir, au nord de Smara occupée.

"Ces logements ont été démolis sans préavis suffisant ni proposition de relogement, ce qui constituait une expulsion forcée", a-t-elle jugé.

Détaillant les nombreuses violations des droits humains au Sahara occidental occupé en 2024, Amnesty international a affirmé qu'en août, la police a soumis 13 militants à des fouilles arbitraires aux aérapports de Laâyoune et de Dakhla, et saisi des documents et d'autres effets personnels.

"Les personnes concernées rentraient d'une conférence en Turquie" sur la protection des droits de l'homme, a-t-elle fait remarquer.

La répression s'abat également sur les Marocains

Même les militants marocains n'ont pas

Nouvelles attaques contre les positions des forces d'occupation marocaines dans le secteur de Smara

Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont ciblé les bases des forces d'occupation marocaines dans le secteur de Smara, leur infligeant de "lourdes pertes humaines et matérielles", indique samedi un communiqué militaire de la Direction centrale du Commissariat politique de l'Armée sahraouie.

"Des détachements avancés de l'Armée sahraouie ont ciblé, samedi, par d'intenses bombardements, les retranchements et les bases des forces d'occupation marocaines dans les régions d'Oued Win Tergat, d'Agsigso gor Win Tergat et d'Amelgui Ghaliha dans le secteur de Smara", précise le communiqué militaire rapporté par l'Agence de presse sahraouie (SPS).

Les unités de l'Armée sahraouie ont également ciblé "les bases de l'ennemi dans les régions d'Amelgui Leghnem et de Rous Oudiyat Amargba dans le secteur d'Amgala, leur infligeant de lourdes pertes", conclut le communiqué.

MALI

Des centaines de manifestants à Bamako contre la "dictature"

Des centaines de personnes ont manifesté samedi à Bamako, à l'appel d'une large coalition de partis politiques maliens contre la "dictature" et pour dénoncer leur prochaine dissolution par les autorités militaires, ont rapporté des médias.

"Vive la démocratie, à bas la dictature!", ont scandé les manifestants réunis au Palais de la culture, près du fleuve Niger, selon des médias et des images publiées sur les réseaux sociaux.

Plusieurs d'entre eux ont brandi des pancartes réclamant "la liberté, la démocratie" et "des élections" alors que

les militaires putschistes ont manqué à leur engagement de transférer le pouvoir aux civils en mars 2024, après deux coups d'Etat militaires en 2020 et 2021.

La manifestation constitue l'un des actes de contestation les plus visibles contre les putschistes depuis 2021.

Elle s'est tenue malgré le climat de répression et les risques de représailles.

Les partis politiques avaient appelé les Maliens à se joindre à eux samedi pour "défendre la démocratie", "le droit de penser, de parler et d'agir", et rejeter les conclusions des "consultations de forces vives

qui n'en sont pas". Les partis dénoncent la participation, lors de ces "consultations", de responsables administratifs et tout particulièrement des gouverneurs de région qui "ont joué le rôle de porte-parole alors que des fonctionnaires ne devraient pas être utilisés pour inciter à violer la Constitution", selon les termes d'un chef de parti en première ligne dans la mobilisation.

Une plainte sera déposée devant la justice malienne, selon plusieurs chefs de partis, qui indiquent qu'une équipe d'avocats doit être constituée en ce sens.

Le processus de dissolution

des partis a déjà été enclenché, avec l'adoption, mercredi en Conseil des ministres malien, d'un projet de loi abrogeant la Charte des partis politiques.

Les partis vont s'opposer à cette disparition programmée, mais ce combat ne doit pas servir de diversion.

Le projet d'élever Assimi Goïta au rang de président de la République et non plus de Transition et de suspendre toute perspective d'élections pour une durée indéfinie jusqu'à la "pacification du pays", selon les termes officiels, suscite l'indignation.

APS

NIGERIA

Au moins 11 soldats tués dans une attaque terroriste

Au moins 11 soldats nigérians sont morts dans une attaque terroriste dans l'état de Yobe, dans le nord-est du Nigeria, indiquent des sources militaires.

Des terroristes ont attaqué vendredi soir une base dans la ville de Buni Gari, tuant 11 soldats et incendié la base après un violent échange de tirs, ont déclaré deux sources militaires.

"Les terroristes, à bord de plusieurs camions et armés de mitrailleuses lourdes et de lance-roquettes, ont attaqué la base et l'ont incendiée après avoir tué 11 soldats", a déclaré un officier.

"Le bilan pourrait s'alourdir car de nombreux soldats sont portés disparus et leur sort reste inconnu", a-t-il ajouté.

La base de Buni Gari, située à 60 km de Damaturu, la capitale de l'état de Yobe, a été attaquée à plusieurs reprises par des terroristes.

PRÉSIDENTIELLE IVOIRIENNE

Le principal parti d'opposition mobilise et hausse le ton

Le principal parti d'opposition en Côte d'Ivoire, dont le candidat Tidjane Thiam a été exclu de la présidentielle d'octobre, a mobilisé des milliers de personnes samedi à Abidjan et haussé le ton en exhortant à la "mobilisation nationale" face à "l'injustice, la tyrannie et la peur".

Il s'agit du plus important rassemblement du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) depuis la radiation de son candidat de la liste électorale après qu'un tribunal a estimé le 22 avril qu'il avait perdu sa nationalité ivoirienne au moment de son inscription en 2022.

Les autres figures de l'opposition, dont le président (2000-2011) Laurent Gbagbo, sont également exclues de la course à la présidentielle en raison de condamnations judiciaires.

Le président Alassane Ouattara, 83 ans, président depuis 2011, ne s'est de son côté pas encore prononcé sur une éventuelle candidature mais s'est déjà dit "désireux de continuer à servir son pays".

"À toutes les Ivoiriennes et à tous les Ivoiriens, je voudrais lancer un appel vibrant pour un sursaut national", a déclaré devant les militants Noël Akossi Bendjo, vice-président du PDCI, présenté comme parlant au nom de M. Thiam, un banquier international de 62 ans.

P A L E S T I N E

Agression sioniste : plus de 200 arrestations de journalistes depuis octobre 2023

Plus de 200 journalistes palestiniens ont été arrêtés par les forces sionistes depuis le début des agressions barbares contre la bande de Gaza en octobre 2023, a déclaré samedi leur syndicat, soulignant que l'occupation poursuivait le ciblage des professionnels des médias via sa politique d'arrestations systématiques et des massacres.

Le Syndicat des journalistes palestiniens, cité par l'agence palestinienne de presse, Wafa, a indiqué à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, célébrée le 3 mai de chaque année, que plus de 200 journalistes ont été arrêtés depuis le début du génocide, toujours en cours.

Selon la même source, depuis



le début du génocide, l'occupation a systématiquement ciblé de nombreux journalistes et leurs familles, tombés en martyrs dans les frappes sionistes barbares.

Depuis le 7 octobre 2023, l'occupation refuse également de dévoiler le sort de plusieurs journalistes arrêtés, malgré les efforts de nombreuses institutions de défense des droits de l'Homme

et les demandes persistantes. Les journalistes détenus dans les prisons et les camps de l'occupation sont confrontés à tous les crimes auxquels font face les prisonniers, y compris la torture systématique, la famine, ainsi que les humiliations auxquelles ils sont exposés et les politiques de privation de leurs droits, outre leurs conditions de détention cruelles.

La situation humanitaire dans la bande de Gaza "dépasse l'imaginable" (UNRWA)

La situation humanitaire dans la bande de Gaza "dépasse tout ce que l'on peut imaginer", a dénoncé dimanche, l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), alors que le blocus total imposé par l'occupation sioniste à l'enclave palestinienne, entre dans sa neuvième semaine.

Dans une déclaration publiée sur les réseaux

sociaux, l'UNRWA a indiqué qu'une mobilisation internationale "est indispensable", pour éviter que cette catastrophe humanitaire n'atteigne un niveau sans précédent, alors que le blocus total imposé à Gaza entame sa neuvième semaine.

L'agence onusienne a une nouvelle fois appelé à un cessez-le-feu immédiat.

Vendredi, le Commissaire général de l'UNRWA, Philippe Lazarini, avait déjà mis en garde contre les effets dévastateurs du siège sioniste qui "tue en silence", chaque jour davantage d'enfants et de femmes, en plus de ceux tombés en martyrs dans les bombardements toujours en cours, menés par les forces d'occupation sioniste contre les Palestiniens depuis octobre 2023.

Depuis le 2 mars dernier, l'occupation sioniste a fermé les points de passage vers la bande de Gaza, empêchant l'entrée de l'aide alimentaire, humanitaire, médicale et de marchandises, provoquant une dégradation massive de la situation humanitaire.

AUSTRALIE

Les travailleurs australiens remportent à nouveau les législatives, selon une projection

Le Premier ministre travailliste australien Anthony Albanese a réussi son pari et décroché samedi une nouvelle victoire aux élections législatives, selon la projection du diffuseur public ABC, au terme d'une campagne marquée par le pouvoir d'achat, l'environnement et les droits de douane américains. "Merci au peuple australien de me donner la chance de continuer de servir la meilleure nation au monde", s'est réjoui le Premier ministre face à ses partisans réunis à Sydney.

Plus tôt, une projection du diffuseur public ABC avait affirmé que le parti de centre gauche allait "former le gouvernement dans le prochain Parlement". Et comme un coup de tonnerre dans le paysage politique australien, le meneur de l'opposition conservatrice Peter Dutton, chef du Parti libéral, a lui-même perdu son siège au profit d'un travailleur, selon ABC. "Nous n'avons pas fait assez bien lors de cette campagne - cela est évident ce soir, et j'en assume l'entièreté res-

ponsabilité", a déclaré M. Dutton à ses soutiens en concédant publiquement la défaite de son camp. Le Parti travailliste est en tête dans 77 circonscriptions sur 150, selon la projection officielle de la Commission électorale australienne, au-dessus de la barre des 76 sièges nécessaires pour décrocher une majorité au sein de la chambre basse. Les Australiens étaient appelés à choisir les 150 membres de la nouvelle chambre basse et renouveler environ la moitié du Sénat.

SINGAPOUR

Victoire écrasante pour le parti au pouvoir

Le parti au pouvoir à Singapour a remporté les élections générales de samedi, selon des résultats officiels publiés dimanche, donnant au Premier ministre Lawrence Wong le mandat clair qu'il attendait des électeurs.

Le Parti d'action populaire (PAP) du Premier ministre singapourien Lawrence

Wong, longtemps au pouvoir, a franchi le seuil des 49 sièges pour former un gouvernement majoritaire au sein du parlement monocaméral de 97 sièges du riche Etat insulaire d'Asie du Sud. Peu après la victoire dans son quartier, M. Wong, 52 ans, qui affichait un large sourire, a remercié ses partisans rassemblés

dans le stade central de Singapour de lui avoir confié un "mandat fort" pour diriger la plus grande économie de l'Asie du Sud-Est. "Nous vous remercions une fois de plus pour ce mandat fort et nous l'honorons", a déclaré M. Wong. Quelque 2,76 millions de Singapouriens ont voté samedi pour des législatives en forme

de premier grand test pour le Premier ministre, dont le parti dirige le pays depuis 1959 et détient une très large majorité des sièges au Parlement. En poste depuis mai 2024, le Lawrence Wong souhaitait sortir renforcé de ce scrutin afin de prendre des mesures face à une situation économique mondiale incertaine.

PORTUGAL

Après un an de gouvernement de droite, le Portugal repart en campagne

Le Portugal entre officiellement dimanche en campagne électorale pour les législatives anticipées du 18 mai, les troisièmes depuis janvier 2022, pour lesquelles le gouvernement sortant de droite modérée fait figure de favori, mais sans la garantie qu'une victoire assurerait la stabilité du prochain exécutif.

Le scrutin de mars 2024 avait vu le pays basculer à droite après huit années de gouvernements socialistes, mais la coalition emmenée par le Premier ministre Luis Montenegro, un juriste de 52 ans, ne disposait pas de majorité au Parlement, où elle a perdu un vote de confiance en mars sur fond de soupçons de conflit d'intérêt.

D'après les enquêtes, son Alliance démocratique (AD) est désormais crédité de 32,5% des intentions de vote, contre 27,3% pour le Parti socialiste (PS) et 17% pour la formation d'extrême droite Chega ("Assez"), selon un agrégateur de sondages fourni par la Radio Renascença.

Mais la coalition gouvernementale a cette fois-ci "fait le pari d'obtenir une majorité absolue" en négociant le soutien d'une formation libérale créditée de 7% des voix, souligne la politologue Marina Costa Lobo, de l'Institut des sciences sociales (ICS) de l'Université de Lisbonne.

"Mais même cela peut ne pas suffire et, par conséquent, la question de la stabilité gouvernementale est absolument centrale", insiste-t-elle.

Avant d'arpenter le pays pendant les deux prochaines semaines, les candidats des partis représentés au Parlement s'affronteront dimanche soir lors d'un débat télévisé.

NOUVELLE PRÉSIDENTIELLE EN ROUMANIE

Ouverture des bureaux de vote

La Roumanie a commencé à voter dimanche à 07H00 locales (04H00 GMT) pour le premier tour d'une présidentielle sous haute surveillance, cinq mois après l'annulation du premier tour de la présidentielle, avec à la clé une possible nouvelle victoire de l'extrême droite.

Le vainqueur Călin Georgescu ayant entretemps été exclu de la course, c'est un autre candidat d'extrême droite, George Simion, qui fait figure de favori du vote, avant un probable deuxième tour le 18 mai.

Onze candidats au total briguent ce poste essentiellement protocolaire mais influent en politique étrangère.

Les sondages de sortie des urnes seront publiés peu après la fin du vote, fixée à 21H00.

BOLIVIE

Le président du Sénat dans la course à la présidence

Le président du Sénat bolivien, Andrónico Rodriguez, considéré jusqu'à récemment comme l'un des plus proches alliés de l'ex-président de gauche Evo Morales, a annoncé samedi sa candidature à la présidence pour les élections générales du 17 août.

Debout sur un podium surmonté d'une banderole portant l'inscription "Andrónico presidente", M. Rodriguez, 36 ans, a mis fin aux rumeurs entourant sa candidature lors d'un rassemblement à Oruro, à 220 km au sud de La Paz.

"Je veux remercier tous les amis présents et je veux exprimer en réponse à cette demande: j'accepte", a lancé Andrónico Rodriguez à ses partisans, qui ont célébré sa décision.

M. Rodriguez est le troisième dirigeant de gauche en lice, en plus de l'actuel président Luis Arce, qui a pris ses fonctions en 2020 et cherchera à se faire réélire, et de M. Morales, qui a gouverné la Bolivie à trois reprises entre 2006 et 2019 et cherche à revenir au pouvoir.

Tous trois faisaient partie de l'aile dirigeante du Mouvement vers le socialisme (MAS), le parti au pouvoir en Bolivie, mais le différend entre MM. Arce et Morales a déchiré la formation.

M. Rodriguez est toujours vice-président du puissant syndicat des producteurs de coca de Bolivie, l'épine dorsale de la gauche bolivienne, et n'a que M. Morales, qui le dirige, au-dessus de lui.

APS

ALGER

Récital andalou de l'orchestre de l'association "Ahl El andalous"

L'orchestre de l'association culturelle "Ahl El andalous" pour la musique andalouse a animé, samedi soir à Alger, un récital musical dans une ambiance originale, célébrant la nouba classique de la musique algérienne, en présence d'un public relativement nombreux.



Accueilli à l'auditorium du Palais de la culture Moufdi-Zakaria, ce "premier" spectacle de l'orchestre de l'association, a été une occasion conviviale pour les membres de l'Ensemble de gratifier un mélomane de plusieurs pièces de l'andalou, rendues dans les genres Hawzi et Aroubi.

Sous la baguette du maestro, Hamid Khedim, une des grandes

voix de la chanson andalouse, la vingtaine de musiciens et interprètes, a déroulé, deux heures durant, un programme en deux parties avec des pièces dans le genre Aroubi, dérivé de la Sanaa algéroise. En cheur ou en solo, l'orchestre a rendu, dans des variations modales différentes, plusieurs pièces, portées par des voix étoffées de membres de l'ensemble

dont Faiza Bouchedoub, Hania Fassi, Hasna Belamri, Hamida Bouaka et Mahoud Hassini.

Pour la deuxième partie, les solistes Mohamed Meziane et Mohamed Khelfat ont exécuté, tour à tour, des pièces dans le mode "Moual" dans le genre Aroubi et "Raml el maya" (Hawzi) pour terminer, en beauté, sur un chant mystique, une nouba classique à

MÉDÉA

Le Mont Dhaia abrite la manifestation "le théâtre populaire, patrimoine d'une nation"

Une manifestation dédiée au théâtre populaire a été organisée, jeudi, au niveau du site naturel "Dhaia", sur les Monts Tamesguida, au nord de Médéa, dans la cadre de la célébration du mois du patrimoine, à l'initiative de la direction locale de la Culture et des Arts.

Déclinée sous le slogan : "Le théâtre populaire, patrimoine d'une nation", cette manifestation "constitue une opportunité pour mettre en lumière une forme d'expression populaire orale qui était organisée, autrefois, dans les espaces ouverts (souks et places publiques) mais délaissée, depuis, au profit des planches où sont accueillies la majorité des œuvres théâtrales", a expliqué la directrice de la Culture et des Arts, Salima Gaoua.

La manifestation donne, ainsi, un coup de projecteur sur ces formes d'expressions orales qui font partie du patrimoine immatériel, dont le "El-Goual" (le diseur) et "El-Hakawati", entre autres genres théâtraux qui s'inspirent de la culture populaire orale très répandus durant les siècles passés, a souligné Mme. Gaoua.

Des spectacles ont été animés par des comédiens locaux au profit d'un public, très nombreux à faire le dé-

placement au site "Dhaia" pour profiter de l'événement et revivre l'ambiance des spectacles de rue.

Rencontré en marge de cette manifestation, le comédien Hamid Barket, affirme que "le théâtre populaire est en entraînement de disparaitre et des tentatives sont entreprises, de temps à autres, comme c'est le cas aujourd'hui, pour ressusciter ce genre théâtral et éviter son déclin total".

Le comédien, natif de Médéa a enchanté le public avec son spectacle "Racheda", un conte populaire séculaire qui s'inspire de l'histoire de "Mariam al Adra".

Désignée soit par le terme El-Goual, El-Medah, Er-rawi ou El-Hakawati, cette forme d'expression populaire orale sert de moyen pour traiter de sujets de société dans un style où El-Goual est, à la fois, le narrateur et le personnage central de l'histoire.

Il était, autrefois, le personnage autour duquel se rassemblaient les gens dans la rue ou la place du village, et qui formaient un cercle pour l'écouter raconter des histoires dont la finalité était de dénoncer des faits de société, d'éveiller les consciences ou de divertir simplement l'auditoire.

l'éloge du Prophète Mohamed (Qsssl).

A l'issue du spectacle, Mehdi Ourabia, membre de l'association "Ahl El andalous", fondée en 2022, a indiqué que cette première prestation "officielle" de l'orchestre, a mis en vedette des musiciens et chanteurs qui ont revisité de célèbres pièces authentiques du riche patrimoine musical algérien.

PALAIS DE LA CULTURE "MOUFDI-ZAKARIA"

Journées portes ouvertes à Alger sur les écoles et les instituts supérieurs dédiés à la Culture et à l'Art

Le ministère de la Culture et des Arts a organisé, mardi à Alger, des Journées portes ouvertes sur les écoles et les instituts supérieurs sous sa tutelle, au profit des jeunes lycéens, candidats à l'épreuve du Baccalauréat de juin 2025.

Ouvertes aujourd'hui au Palais de la Culture "Moufdi-Zakaria" par le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, accompagné du sous directeur de la tutelle pédagogique auprès du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Allouche, ces journées, prévues jusqu'au 1er mai prochain, continueront de recevoir les candidats à l'examen du Baccalauréat, à partir de demain mercredi, aux sièges des écoles et instituts supérieurs animant ces journées.

Dans son allocution d'ouverture M. Ballalou a affirmé que le secteur de la Culture et des Arts ouvrira aujourd'hui "de larges horizons devant les jeunes candidats à l'épreuve du Baccalauréat de la session du mois de juin 2025 pour une formation de haute qualité et de spécialisation", ajoutant avec certitude que, "le soutien du parcours artistique et technique et son intégration parmi les choix de l'orientation scolaire constituera en soi, un véritable investissement dans nos énergies créatives et notre avenir culturel".

Ces journées portes ouvertes, poursuit le ministre, constituent "une opportunité directe" qui permettra aux jeunes bacheliers de "connaître les structures de formation supé-

HOMMAGE

Kaddour M'Hamsadji, doyen des écrivains algériens

L'union des écrivains algériens a rendu, mardi à Alger, un hommage au doyen des écrivains algériens, Kaddour M'Hamsadji, pour l'ensemble de son œuvre littéraire prolifique et diversifiée et ses contributions de haute qualité dans l'enrichissement des débats alimentant le paysage culturel et médiatique.

Des écrivains, journalistes, hommes et femmes de lettres et amis de Kaddour M'Hamsadji, ont assisté à cet hommage au doyen des écrivains algériens.

Le président de l'Union des écrivains algériens, Youcef Chegra, a affirmé que "Kaddour M'Hamsadji est l'un des symboles de l'Algérie, comme écrivain et moudjahid, rappelant qu'il était un des fondateurs, avec d'autres grands noms de littérature algérienne, de la première union des écrivains algériens, en 1963.

"M'Hamsadji, a-t-il poursuivi, mérite tous les honneurs et reconnaissance notamment pour son œuvre littéraire qui a touché à plusieurs genres notamment le roman, la poésie, la nouvelle et le théâtre". Pour sa part, l'écrivain et romancier, Amin Zaoui, a mentionné que M'Hamsadji est un "écrivain prolifique" qui s'est démarqué par son style d'écriture "simple" et "élégant".

Citant ses célèbres ouvrages comme "La dévoilée", "Le silence des cendres" et "La quatrième épouse", il a relevé que l'œuvre de M'Hamsadji est un "reflet" de la culture et de l'histoire de l'Algérie, à travers plusieurs ouvrages et essais sur le patrimoine et la culture populaire.

Prenant la parole, d'autres intervenants parmi ceux qui ont côtoyé M'Hamsadji, ont salué les "hautes valeurs humaines" de l'écrivain et homme de culture qui, ont-ils témoigné, "a toujours participé, sans riposte, à enrichir les débats" avec leur thématiques plurielles, notamment culturelles.

Présent à la cérémonie, Kaddour M'Hamsadji, 92 ans, a exprimé sa "gratitude" et "reconnaissance" aux initiateurs de cet hommage et aux présents, en souhaitant "ne pas prendre la parole" en raison, a-t-il dit, de son "état de santé fragilisé par une détérioration visuelle".

Natif de Sour El Ghozlane (Bouira) en 1933, Kaddour M'Hamsadji a fait ses études secondaires à Blida avant de poursuivre, à Alger, ses études universitaires. Membre fondateur de l'Union des écrivains algériens, en octobre 1963, il a connu et côtoyé de grands noms de la littérature algérienne.

Auteur prolifique, ses ouvrages ont touché à tous les genres littéraires notamment le roman, la poésie, la nouvelle et le conte.

"La dévoilée" (1959), "Le silence des cendres" (1965), roman traduit en chinois, "El Qasba Ezeman" (2007) "Le juste qui sommeille", en hommage à Mouloud Mammeri (2017), "La jeunesse de l'Emir Abdekader" (2005) ou encore "La poétique de l'œil", son dernier essai publié en 2019, comptent parmi ses principales œuvres littéraires.

M'Hamsadji est également journaliste et chroniqueur de presse, en publiant de nombreux articles culturels dans plusieurs titres de la presse nationale.

rieure dans le domaines des Arts", assurant aux éventuels postulants à ces études artistiques supérieures, de leur "faciliter l'accès à l'information, par la mise à leur disposition de tout un personnel "enseignant, administratif et étudiant".

Le ministre de la Culture et des Arts a conclu en rappelant la nécessité de "bien choisir la spécialité artistique" et que pour ce faire, il conviendrait de se "rapprocher des différents stands de ces journées" avec l'intention de bien se renseigner sur les "contenus de chaque formation" et découvrir le cursus universitaire à donner à son ambition.

Plusieurs stands animent ces journées portes ouvertes, à l'instar de ceux de l'Institut supérieur des métiers des arts de la scène (ISMAS), l'Ecole supérieure des Beaux Arts d'Alger (ESBA), l'Ecole nationale supérieure de conservation et de restauration des biens culturels (ENSCRBC) de Tipaza, l'Institut national supérieur de musique (INSM), l'Institut national supérieur du Cinéma, "Mohamed-Lakhdar-Hamina".

Les écoles et les instituts supérieurs sous la tutelle du ministère de la Culture et des Arts, proposent des formations artistiques et techniques dans plusieurs domaines dans le paysage culturel, à l'instar des arts de la scène, la musique, le cinéma, l'audio-visuel, les arts plastiques, le théâtre, le patrimoine, ou encore, la littérature, entre autres.

START-UP

Lancement de la 5^e édition du concours Africa Sipsa Innov Award

La 5^e édition du concours de l'innovation dans le domaine agricole en Afrique "Africa Sipsa Innov Award" (2025), organisée par le Groupe de réflexion Filaha Innove incubateur (GFFI), a été lancée samedi à Alger.

Ont assisté au lancement de ce concours, le représentant du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, M. Toufik Mazouz, ainsi que des professionnels, des chercheurs et des propriétaires de start-up activant dans le secteur agricole.

Ce concours tend à promouvoir une agriculture intelligente et durable en Algérie et en Afrique, en attirant des compétences de différents profils, afin de présenter des solutions technologiques à même d'améliorer la productivité et la qualité des récoltes.

Pas moins de 40 projets innovants issus de plusieurs pays africains, dont l'Algérie, la Tunisie, le Sénégal et la République démocratique du Congo, participeront à ce concours, dont la cérémonie de remise des prix est prévue le 26 mai, en marge du Salon international de l'agriculture, de l'élevage et de l'agro-industrie SIPSA-Filaha, qui se tiendra au Palais des expositions (SAFEX).

Quatre projets seront sélectionnés pour la phase finale, dont trois seront distingués durant le salon, tandis que le quatrième se verra attribuer le "Prix du jury", selon les explications fournies par Mme Malika Alili, membre du jury.

La même intervenante a affirmé que les projets en lice portaient sur l'Agri-Tech, la FoodTech et les technologies liées à l'eau, illustrant ainsi la dynamique d'innovation sur le continent africain.

Par ailleurs, les lauréats bénéficieront



d'un appui particulier durant le salon SIPSAs-Filaha, ce qui leur permettra de tisser un réseau de contacts avec des investisseurs et des professionnels, outre un accompagnement assuré par Filaha Innove incubateur.

Dans une allocution prononcée au nom du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, M. Toufik Mazouz, chargé des incubateurs au sein du ministère, a souligné l'importance de telles initiatives dans la consolidation des relations entre les innovateurs et les agriculteurs,

notamment à travers les solutions technologiques comme les drones, les robots ou encore les logiciels développés.

Il a, à cet égard, indiqué que l'Etat optait pour une approche participative afin de renforcer l'intégration des technologies dans le secteur agricole, soulignant qu'"il ne s'agit plus d'une option, mais d'une nécessité".

Ouverture de la 23^e édition du salon SIPSAs-Filaha le 26 mai

En marge de cette rencontre, il a été procédé à l'annonce de l'organisation de

la 23^e édition du Salon international de l'agriculture SIPSAs-Filaha, du 26 au 29 mai, au Palais des expositions "SAFEX", aux Pins-Maritimes à Alger.

Le président du GFFI, Amine Bensemmane a indiqué que cette édition verra la participation de 750 exposants de 39 pays, notamment l'Italie en tant qu'invité d'honneur, au regard de ses relations solides avec l'Algérie dans le domaine agricole, notamment la culture céréalière (blé).

Les ministres de l'Agriculture du Sultanat d'Oman, du Zimbabwe et du Cameroun seront également présents à la cérémonie d'ouverture de ce Salon qui mettra en exergue les potentialités agricoles de plusieurs wilayas, à l'instar d'El Tarf et d'El Oued.

Pour M. Bensemmane, le Salon, organisé chaque année depuis plus de deux décennies, constitue un important espace pour développer le secteur agricole en Algérie et renforcer la coopération entre les pays du Sud.

Les conférences programmées durant cette édition porteront sur l'agriculture saharienne, la production de pomme de terre, de tomates et d'huiles, avec l'organisation d'un concours relatif à la production d'huiles alimentaires.

Le Salon coïncidera aussi avec l'organisation de deux autres manifestations, à savoir : le 4^e Salon international de l'agroalimentaire et de l'agro-industrie en Afrique (Afrika Food Export) et le Salon de la pêche durable & des produits halieutiques (Djazaqua).

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA DE LAGHOUAT
SERVICE DU SUIVI DES MARCHÉS PUBLICS
NIF: 099803019005331

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMUM N°: 09 /2025

La direction de l'Urbanisme et de la Construction de la Wilaya de Laghouat lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimum pour :

LOT 01 : Réalisation des travaux de réseau d'assainissement + réseau d'ARP + Voie + Aménagement extérieur + Eclairage Public au niveau 20/300 LPL-commune d'El Sidi Ali

LOT 02 : Réalisation des travaux de réseau d'ARP + Voie + Aménagement extérieur + Eclairage Public au niveau 20/300 LPL-commune d'El Assafa

LOT 03 : Réalisation des travaux de réseau d'assainissement + réseau d'ARP + Voie + Aménagement extérieur + Eclairage Public au niveau 20/300 LPL-commune d'El Beldha

LOT 04 : Réalisation des travaux de réseau d'assainissement + réseau d'ARP + Voie + Aménagement extérieur + Eclairage Public au niveau 20/300 LPL-commune de Hassi Djezza

LOT 05 : Réalisation des travaux de réseau d'assainissement + réseau d'ARP au niveau 20/300+20/1000 Loges +Voie+Aménagement extérieur+Eclairage Public au niveau 20/300 LPL-commune de Sidi Makhlouf

LOT 06 : Réalisation des travaux de réseau d'assainissement + réseau d'ARP au niveau 20/300+20/1000 Loges + Voie + Aménagement extérieur + mur de soutènement + Eclairage Public au niveau 20/300 LPL-commune d'El Ghicha

LOT 07 : Réalisation des travaux de réseau d'assainissement + réseau d'ARP + Voie + Aménagement extérieur+Eclairage Public au niveau 30/300 LPL-commune d'El Kheg

LOT 08 : Réalisation des travaux de réseau d'assainissement + réseau d'ARP au niveau 40/500+20/1000 Loges + Voie + Aménagement extérieur + Eclairage Public au niveau 40/500 LPL-commune de Guelma El Saad

LOT 09 : Réalisation des travaux de réseau d'assainissement + réseau d'ARP au niveau 40/500+20/1000 Loges + Voie + Aménagement extérieur + Eclairage Public au niveau 40/500 LPL-commune Ksair El Hirane

Les entreprises qualifiées catégories 03 et plus en Travaux publics ou Bâtiment activité principale ou secondaire et qui rempliront les conditions des éligibilités dans l'article 02 dans le cahier de charges. Peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de Construction de la Wilaya de Laghouat cite goutaine -Service du suivi des Marchés publics.

*Les groupements des entreprises ne sont pas concernés.
L'offre content : dossier de candidature », « l'offre technique », « l'offre financière » chaque dossier doit contenir les pièces énumérées dans l'article 07-08 du cahier des charges

Le dossier de candidature est inscrit dans une enveloppe

République Algérienne Démocratique et Populaire جمهورية الجزائر - رأسية الشعير

MINISTERE DE L'HABITAT
DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA DE TIZI-OUZOUE
N° 647...DEP/SCSOR/...620...2025

Tel : 026.19.76.00
Fax : 026.19.76.01
Email : dieptizi15@hotmail.fr

..... رقم/...../.....

Tizi-Ouzou, Le :

27 AVR 2025

1^{re} MISE EN DEMEURE

- Vu le marché des travaux N° 2023/622/31 du 28/05/2023
- Vu le délai de réalisation relatif au projet de douze (12) mois.
- Vu l'ordre de service de démarrage des travaux du 28/05/2023.
- Vu la mise en demeure interne N° 04/DEP/SCSOR/04/2025 du 02/01/2025 adressée à l'encontre de votre entreprise pour prendre les dispositions nécessaires de renforcer le chantier en moyens humains, matériels et financiers et d'accélérer la cadence des travaux.
- Vu le courrier émanant du BET chargé de suivi en date du 20/02/2025 signalant un déséquilibre avéré entre le taux d'avancement physique et le taux de consommation des délais.
- Vu le courrier N° : 389/DEP/SCSOR/396/2025 du 04/03/2025 adressé à l'encontre de votre entreprise pour renforcer le chantier en moyens humains, matériels et financiers et accélérer la cadence des travaux et respecter les recommandations du BET.
- Vu les instructions de Monsieur le Wali lors de la visite effectuée sur site du projet en date du 09/04/2025, et le retard considérable en matière d'avancement physique des travaux.
- Vu la mise en demeure interne N° 55/SEP Ouaguenoun/2025 du 10/04/2025 établie par la subdivisionnaire de la daïra de Ouaguenoun pour renforcer le chantier en moyens humains, matériels et accélérer la cadence des travaux.

L'entreprise SARL CP NAAS élisant domicile à : Terre familiale route wilaya 149 lot 469 partie 02 local 01, Bordj El Bahri-Alger, titulaire du marché relatif à la Réalisation d'un lycée type 1000 au niveau du site des 1000 logements LPL à TAMDA, Commune de Ouaguenoun, Wilaya de Tizi Ouzou (Cités d'Habitat intégrées 2018) Lot N°01 : Bloc enseignement + Administration et services est mise en demeure d'accélérer la cadence des travaux et renforcer le chantier en moyens humains et matériels, en plaçant des équipes pluridisciplinaires dans chaque bloc pour intervenir par ordre chronologique dans les différentes tâches et phases d'exécution et opter impérativement au mode de travail par brigade (3x8) ou (2x10) et de présenter un planning d'achèvement actualisé des travaux restants, un délai de 10 jours en accordé à l'entreprise pour s'y conformer à partir de la première partition de la présente mise en demeure sur le BOMOP ou les quotidiens nationaux, faute de quoi des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur seront appliquées à l'encontre de votre entreprise.

Programme de la soirée

TF1 20:10

Sam
Saison 8

Pour pouvoir devenir la tutrice de Jade, Sam doit satisfaire aux exigences des services sociaux. Face à une assistante sociale rigoureuse, elle doit trouver des solutions pour contourner les procédures. Alors que Laurent refuse de jouer le jeu d'un couple heureux, Sam finit par accepter à contre-coeur que Maxime endosse le rôle de son mari. Pour que le subterfuge fonctionne, il va également falloir que Jade adhère au projet, ce qui ne va pas de soi. Sollicitée par Anne-Marie pour racheter l'école, Blanche, une ancienne élève, renoue avec Laurent, son premier amour.

france 2 20:10

Meurtres au paradis
Saison 1

Richard Poole, enquêteur de la police londonienne, est envoyé sur l'île de Sainte-Marie, dans les Caraïbes, afin d'enquêter sur le meurtre d'un policier britannique. Alors qu'il n'a jamais quitté Londres et qu'il déteste la chaleur, Richard va avoir du mal à s'adapter. Camille Bordey, une jeune policière française qui travaille sur place, mène l'enquête à ses côtés. Malgré leurs caractères opposés, les deux enquêteurs tentent de résoudre leur affaire.

En créant la série, Robert Thorogood s'est inspiré d'un fait divers de 2007 survenu au cours de la Coupe du monde de cricket.

france 3 20:10

Annie colère



En février 1974, dans une petite ville française, Annie, ouvrière dans une usine de matelas, rejoint de nuit une librairie, où elle est rapidement dirigée par Monique vers un arrière-salon clandestin. Alors que la loi Veil sur l'interruption volontaire de grossesse n'a pas encore été votée, ce lieu, tenu par Hélène, une infirmière, permet de trouver des solutions à des femmes qui souhaitent avorter. Dans l'officine tenue par la jeune femme, des femmes présentent leurs parcours. Annie, expose le sien : elle est déjà mère de deux grands enfants et elle et son mari ne veulent pas en avoir un troisième.

CANAL+ 20:06

Cimetière indien
Saison 1

1995. Lidia, jeune recrue ambitieuse de l'anti-terrorisme, est envoyée à Peranne, pour enquêter sur le scalp d'un imam, aux côtés de Jean, gendarme désabusé, hanté par ses souvenirs de la guerre d'Algérie. 25 ans plus tard, l'ancien maire de Peranne est assassiné. Et alors que Lidia est au faîte d'une carrière en apparence irréprochable, Jean disparaît du jour au lendemain. Le passé que tous croyaient définitivement enterré refait surface.

M6 20:10

Mariés au premier regard
Saison 9 - Épisode 10

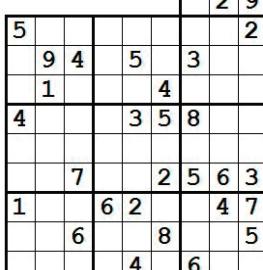
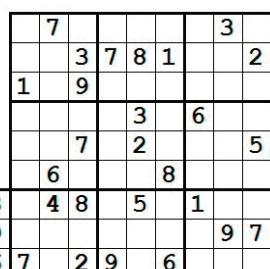
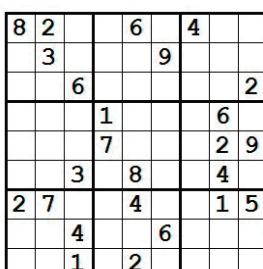
Les célibataires ayant choisi de s'en remettre à la science pour trouver l'amour poursuivent leur aventure. Après avoir passé des tests soumis à deux experts, ils se sont vus attribuer un ou une pré-tendante. Alors que certains apprennent leur compatibilité et l'annonce à leur famille, d'autres rencontrent leur âme soeur le jour de leur mariage, célébré à Gibraltar. D'autres s'envolent en voyage de noces en tête-à-tête pour apprendre à mieux faire connaissance. A leur retour en France, les couples poursuivent leur début d'idylle en se découvrant dans leur quotidien.

Jeux

Samouraï-Sudoku N°2621

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

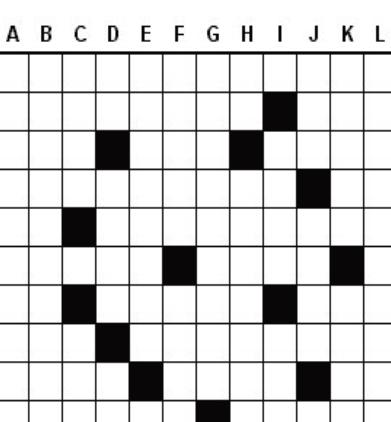
Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



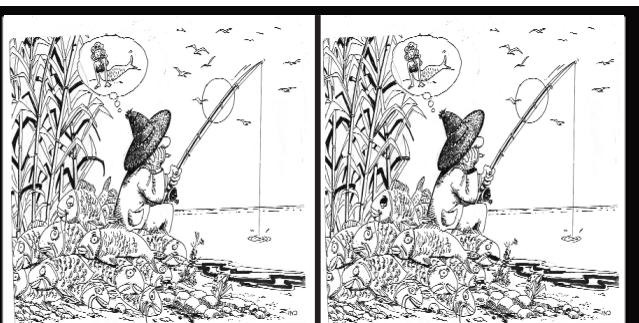
Horizontalement:
1 - Spécialiste des bourses
2 - N'ira pas plus loin - Complètement dépassé
3 - Ordonnance - Germandréa - Agréger
4 - Farces théâtrales - Ille atlantique
5 - Personnel - Mauvaises mères proverbiales
6 - Commissions - Rendit le parquet brillant
7 - A compter désormais - Onglon - Thérapie
8 - Touftu - Propre aux grandes occasions
9 - Suite de mailles - Obligé - Mode de cinéma
10 - Passe pour voir - Américain réputé riche

Verticalement:
A - Moyen de chauffage
B - Couvrira
C - Père du Niagara - Pas les autres
D - C'est le numéro 58 - Voisine de Lille - A moitié sénile
E - Tiras parti
F - Mis plus haut - Rendue difforme
G - Elle passe son temps à la plage -
H - Bien à toi - Passent au large
I - Ronger - Très peu couverte
J - Atome qui n'est pas neutre - Insecte vampire
K - Rendre consommable - Se crée des illustrations
L - Pièce de maintien

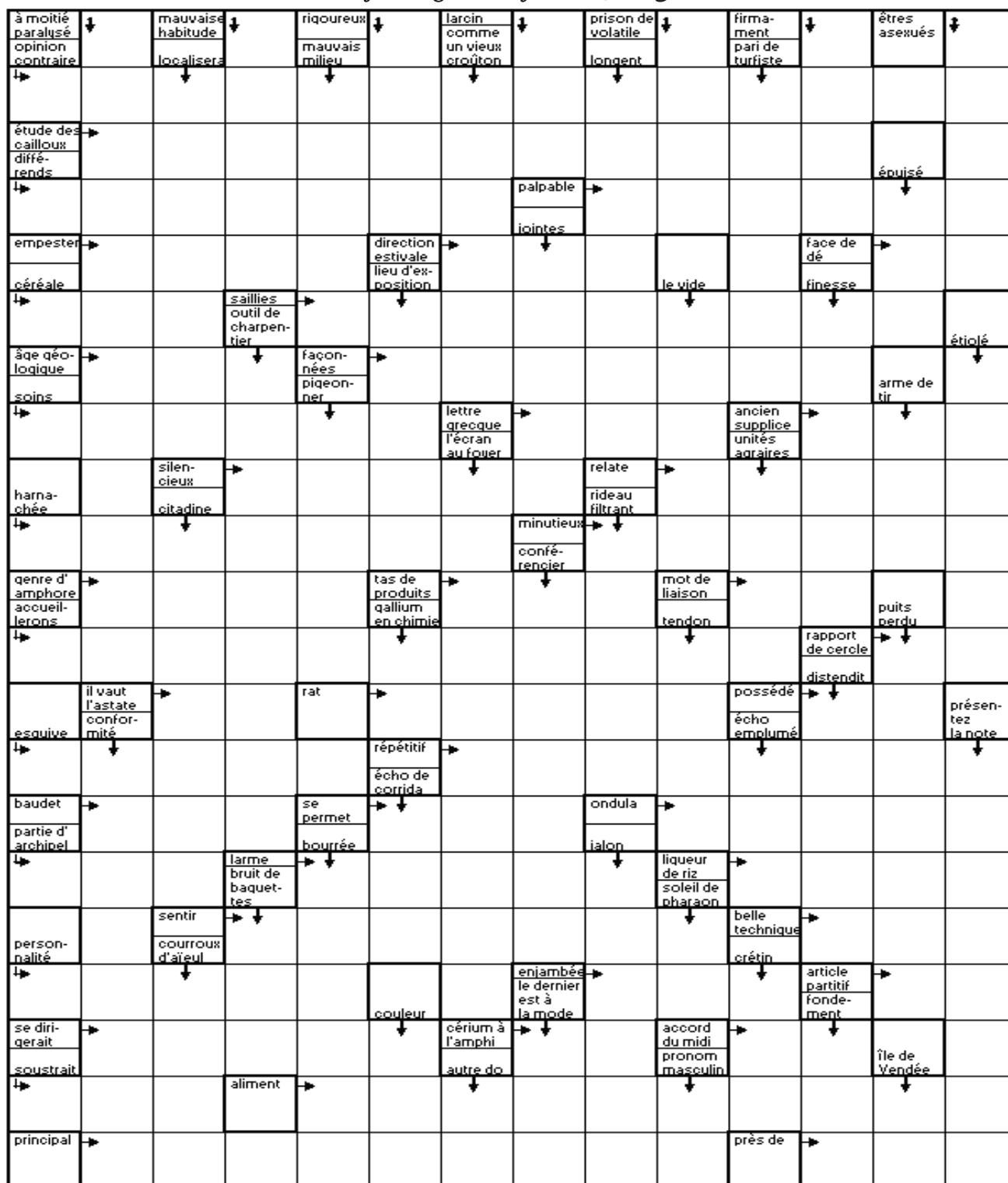
Mots croisés N°2621



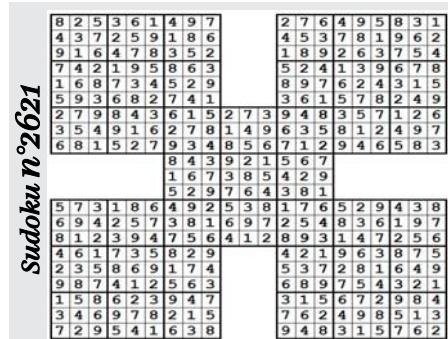
Zenneurs



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1321



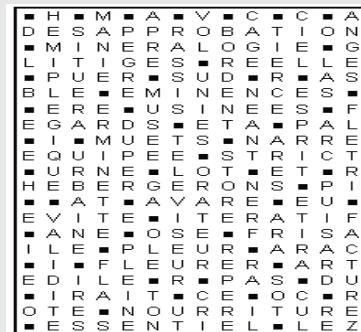
Solution



Mots Croisés n°2621



Grille géante n°1321



MARATHON DE LONDRES

Plus d'un million d'inscrits à l'édition 2026

Plus d'un million de personnes se sont inscrites au tirage au sort pour participer à l'édition 2026 du marathon de Londres, ont annoncé hier ses organisateurs, qualifiant ce chiffre de record mondial.

Au total, 1.133.813 personnes ont demandé à s'inscrire à cette course, également le plus grand événement de collecte de fonds sur une journée dans le monde, qui doit se tenir le 26 avril 2026.

Un chiffre "absolument stupéfiant qui montre une nouvelle fois que Londres est de loin le marathon le plus populaire de la planète", s'est félicité Hugh Brasher, directeur général du London Marathon Events.

L'écrasante majorité des candidatures sont portées par des ressortissants britanniques, soit plus près de 870.000 personnes (presque

autant de femmes que d'hommes). Les résultats du tirage au sort seront envoyés par courrier électronique à tous les candidats en juillet, indiquent les organisateurs, qui précisent que "tout le monde a les mêmes chances".

En 2025, 840.318 coureurs s'étaient inscrits au tirage au sort pour participer à l'édition de cette année, un chiffre là encore en hausse par rapport à l'année précédente. Seuls 56.000 chanceux avaient pu s'élancer fin avril sur la ligne de départ qui avait vu l'Ethiopienne Tigst Assefa s'imposer avec un nouveau record du monde.



BOXE

Garcia battu par Romero pour son retour, Haney rebondit

Le boxeur américain Ryan Garcia, de retour d'une suspension pour dopage, a été battu par son compatriote Rolly Romero sur décision unanime des juges lors d'un combat de poids welters vendredi à New York. Sur un ring monté en plein milieu de l'emblématique quartier de Times Square, Garcia a été envoyé au tapis au 2e tour après deux crochets puissants de son adversaire. Garcia s'est relevé mais a été largement dominé pendant le reste du combat. Agé de 26 ans, Ryan Garcia effectuait son retour sur les anneaux après une suspension d'un an pour dopage.

En avril 2024, il avait battu Devin Haney en le mettant au tapis à trois reprises, sans s'emparer de sa ceinture WBC des super-légers d'abord pour ne pas avoir fait le poids, puis en raison de son contrôle positif à l'ostarine, annulant son succès. Garcia avait été arrêté pour vandalisme pour avoir causé des dégâts d'une valeur d'environ 15.000 dollars (environ 13.800 euros) dans un hôtel de Beverly Hills, en Californie, en juin 2024. Un mois plus tard, il avait été exclu des combats de la WBC pour avoir tenu des propositions racistes sur les réseaux sociaux. Sa défaite jette une ombre sur le nouveau combat que Garcia espérait obtenir contre Devin Haney, qui a rebondi vendredi lors de la même réunion en battant aux points José Ramirez, à l'unanimité des juges. Un peu plus tôt, l'Américain Teofimo Lopez Jr avait conservé sa ceinture WBO des super-légers face à son compatriote Arnold Barboza Jr.

CYCLISME - CHAMPIONNATS D'AFRIQUE SUR PISTE

Rétablissement, l'Algérien Yacine Chalel confirme sa présence au Caire

Le cycliste algérien Yacine Chalel, entièrement rétabli d'une maladie contractée à la fin du mois d'avril dernier, a annoncé dimanche sur les réseaux sociaux qu'il était "apté à disputer les prochains Championnats d'Afrique sur Piste", prévus du 12 au 16 mai courant au Caire (Egypte).

Sociétaire du club français OC Val d'Oise, l'international de 29 ans était tombé malade à la fin du mois d'avril dernier et cette situation l'avait obligé à faire l'impassé sur le Grand Prix de Berbières, disputé dimanche passé dans le département du Pas-de-Calais. Du coup, il était incertain de participer aux prochains Championnats d'Afrique en Egypte.

Finalement, Chalel s'est rétabli en un temps record et le fait d'avoir "éprouvé de bonnes sensations ce samedi en Belgique", où il a disputé une course sur route à Assebroek (Banlieue de Bruges). Le cycliste se dit apte à accompagner la sélection nationale au Caire.

"À Assebroek, le circuit était à la fois rapide et technique, avec un peloton vraiment imposant. J'ai manqué de peu la bonne échappée et après ça, j'ai préféré ménager mes efforts, en me contentant de finir dans le peloton."

Pour ainsi dire, j'ai évité de prendre trop de risques, surtout que dans quelques jours, je dois rejoindre la sélection nationale dans le cadre des Championnats d'Afrique sur Piste en Egypte", a-t-il indiqué sur sa page facebook.

TENNIS - TOURNOI DE MADRID

Matchs interrompus en raison d'une coupure de courant, Andreeva et Gauff qualifiées

L'Américaine Coco Gauff (N.4 mondial) et la Russe Mirra Andreeva (7e) se sont qualifiées lundi pour les quarts de finale du WTA 1000 de Madrid avant qu'une importante coupure de courant n'interrompe le jeu en milieu de journée. Gauff s'est imposée (6-4, 6-2) contre la Suisse Belinda Bencic (42e) en huitièmes de finale et Andreeva a vaincu (6-1, 6-4) l'Ukrainienne Yuliia Stadrobutseva (99e). Les deux joueuses s'affronteront en quarts de finale, un stade du tournoi qu'Andreeva (18 ans mardi) avait déjà atteint en 2024 mais que Gauff découvrira. Une coupure de courant qui concerne "toute la péninsule ibérique", selon le gestionnaire du réseau électrique portugais REN, a interrompu les autres matchs peu après 12h30 (heures locales). Sur le Central, le match entre Grigor Dimitrov (16e) et le qualifié britannique Jacob Farnley (68e) a été suspendu alors que le



Bulgare menait 6-4, 5-4 et que son adversaire était au service. "La coupure de courant empêche l'utilisation du système d'arbitrage électronique et a laissé une caméra suspendue au-dessus du court" central, empêchant la reprise du jeu, a écrit l'ATP sur son site. Les organisateurs du tournoi ont eux affirmé tout était mis en oeuvre pour restaurer le courant aussi rapidement que possible, sans donner d'horaire de reprise des matches.

Sur le court N.4, l'incident a interrompu au deuxième set le match entre le tombeur de Novak Djokovic (5e) au 2e tour, l'Italien Matteo Arnaldi (44e), et le Bosnien Damir Dzumhur (63e).

Sabalenka s'impose à Madrid à trois semaines de Roland-Garros



Impressionnante sur la terre battue espagnole, la N.1 mondiale Aryna Sabalenka a remporté pour la troisième fois le WTA 1000 de Madrid et confirmé sa grande forme à trois semaines de Roland-Garros, où

elle ne s'est jamais imposée. La Biélorusse de 26 ans a battu en finale Coco Gauff en deux sets 6-3, 7-6 (7/3), décrochant au passage le 20e titre de sa carrière, le troisième à Madrid (2021, 2023), où elle avait gagné son dernier

tournoi en date sur terre battue. Finaliste à Madrid l'an dernier, Sabalenka met la pression sur sa dauphine au classement WTA Iga Swiatek, triple tenant du titre à Roland-Garros et méconnaissable sur la terre battue espagnole, où elle a été balayée en demi-finale par Gauff 6-1, 6-4.

Déjà sacrée à Miami, finaliste à l'Open d'Australie et à Indian Wells cette saison, Sabalenka creuse encore plus l'écart avec ses concurrentes au classement WTA et comptera lundi plus de 4.000 points d'avance au classement sur Swiatek. Il reste un dernier WTA 1000 sur terre battue à Rome (6-17 mai) avant le début de Roland-Garros (25 mai-8 juin).

APS

LIGUE DES CHAMPIONS ELITE D'ASIE

Mahrez "fier" de remporter son premier trophée avec Al-Ahli SC

L'ailier international algérien, Riyad Mahrez, a exprimé sa fierté d'avoir remporté son premier trophée avec le club saoudien d'Al-Ahli SC, vainqueur samedi soir de la Ligue des champions Elite d'Asie, après sa victoire en finale devant les Japonais de Kawasaki (2-0), au stade du Roi Abdallah à Djeddah.

"C'est la première fois qu'Al Ahli remporte la Ligue des champions d'Asie.

Lorsque nous sommes arrivés ici, notre objectif était de placer le club et l'Arabie Saoudite au sommet de l'Asie.

Aujourd'hui, nous avons réussi", a-t-il réagi aux médias à l'issue de la partie.

Le capitaine de l'équipe nationale a été l'un des artisans du sacre de la formation saoudienne, en affolant les compteurs dans cette compétition asiatique, avec un bilan de 9 buts et 8 passes

décisives en 18 matchs, ce qui fait de lui le joueur le plus décisif de cette édition.

"L'an dernier, je n'ai rien gagné, mais cette année je voulais vraiment laisser ma marque.

Ce titre est spécial pour moi, je suis fier. Chaque victoire a sa propre valeur", a-t-il ajouté.

Et d'enchaîner : "L'équipe a montré un niveau de jeu exceptionnel tout au long de la compétition. Nous savions que cette finale serait difficile, mais nous avons su rester forts et concentrés." Mahrez, arrivé à Al-Ahli SC



en 2023 en provenance de Manchester City, a réagi au soutien sans faille de ses fans algériens.

"L'Algérie, c'est mon pays.

Je suis très heureux de sentir leur soutien, et je rêve de remporter un autre titre avec mon équipe nationale.

Les émotions sont incroyables." Il s'agit du 17e titre pour Mahrez dans sa carrière, toutes compétitions confondues, et la

troisième finale gagnée, après la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 avec la sélection, et la Ligue des champions d'Europe en 2023 sous le maillot de Man City.

QUALIFS - CHAN-2025 (BARRAGES/ALLER) GAMBIE - L'ALGÉRIE 0-0

Bougherra : «je suis très content de l'état d'esprit de mes joueurs»

Le sélectionneur de l'équipe nationale A' de football, Madjid Bougerra, s'est dit "très contentu de l'état d'esprit de mes joueurs" suite au précieux nul (0-0) décroché en déplacement face à la Gambie, samedi au stade de l'Indépendance à Bakau, en match aller des barrages qualificatifs à la phase finale du CHAN 2025.

"Je félicite mes joueurs qui ont montré une certaine maturité sur le plan mental dans une rencontre qui s'est déroulée dans des conditions très difficiles, avec un peu de climats chaleur, beaucoup d'humidité, sans oublier l'état de la pelouse. Je pense qu'on avait quelques situations en attaque, mais le plus important est que nous n'avons pas encaissé de buts.", a déclaré Bougherra à la presse à l'issue de la rencontre. Le sélectionneur national a augmenté à l'issue de ce résultat nul réalisé en terre gambienne que "le plus important pour moi c'est l'état d'esprit des joueurs, même si le travail n'est pas fini. Maintenant, c'est à nous de faire le travail à domicile où on aura besoin de nos supporters à Annaba".

"C'est un bon résultat réalisé face



à une équipe puissante et des joueurs rapides devant. Nos joueurs auront la possibilité de s'exprimer techniquement au match retour. Maintenant, l'objectif est de bien récupérer pour entamer cette manche retour dans de meilleures conditions", a-t-il dit.

La seconde manche se jouera le vendredi 9 mai au stade du 19-mai 1956 d'Annaba (19h00), rappelle-t-on. L'équipe nationale A', finaliste

de la précédente édition 2023 disputée en Algérie et remportée par le Sénégal (0-0, 4-5 aux tab), sera versée en cas de qualification, en phase finale, dans le groupe C, en compagnie de l'Ouganda, du Niger, de la Guinée, et l'autre qualifié du deuxième barrage (l'Afrique du Sud ou le Malawi).

La phase finale se jouera au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda, du 2 au 30 août prochain.

FRANCE - LIGUE 1

Le PSG remanié battu à Strasbourg (2-1)



Le Paris SG, très remanié, s'est incliné hier à Strasbourg (2-1), deuxième défaite d'affilée en Ligue 1 après celle contre Nice le 25 avril (3-1), avant la demi-finale retour de Ligue des champions mercredi contre Arsenal.

Face à une équipe parisienne déjà championne et très rajeunie par rapport à celle qui s'est imposée 1-0 mardi à Londres en C1, les Strasbourgeois ont marqué grâce à Lucas Hernandez (csc 20e) et Félix Lemaréchal (45e+3), Bradley Barcola réduisant l'écart (46e).

Le Racing grimpe à la 4e place (57 points) après ce succès important dans la course à l'Europe, à deux journées de la fin.



Le CR Belouizdad s'est adjugé la Coupe d'Algérie des moins de 19 ans (U19) de football, saison 2024-2025, en battant le MC Alger aux tab (5-4), temps réglementaire (2-2), mi-temps (0-2), en finale disputée samedi au stade 8 mai 1945 de Sétif.

Le MCA (tenant) pensait avoir fait le plus difficile en menant à la mi-temps (2-0), mais c'était sans compter sur l'abnégation des Belouizdadiens qui ont réussi à renverser leur adversaire, tout d'abord en égalisant en seconde période avant de s'imposer aux TAB. Avec cette consé-

COUPE D'ALGÉRIE (U19-GARÇONS)

Le CRB renverse le MCA et arrache le trophée

cration sur le fil, le CRB succède à son adversaire du jour au palmarès de la compétition.

Le MCA avait remporté la Coupe d'Algérie (U19) la saison dernière aux dépens du MC Oran aux tab (4-2), temps réglementaire (0-0). Un peu plus tôt dans la journée, l'USM Alger a remporté Coupe d'Algérie des moins de 15 ans de football, en dominant le WA Mostaganem sur le score de 2 à 0, mi-temps (1-0), en finale disputée au stade 8 mai 1945 de Sétif.

L'USM Alger succède à la JS Kabylie au palmarès de la compétition. Les Canaris avaient brillamment remporté l'an dernier le trophée de la catégorie (U15), en disposant facilement de l'A Bousaâda sur le score de 5 à 0.

De son côté, l'Olympique Akbou a

remporté la Coupe d'Algérie des moins de 17 ans de football, en battant l'ES Sétif aux tab 7-6, temps réglementaire (1-1), en finale disputée au stade 8 mai 1945 de Sétif. L'Olympique Akbou succède au Paradou AC au palmarès de la compétition.

Les Académiciens avaient remporté la saison dernière le trophée en battant le CS Constantine 2-0.

Catégorie masculine (résultats complets) : Stade 8 mai 1945 (Sétif) : samedi 3 mai 2025 : U15 : WA Mostaganem - USM Alger 0-2 U17 : Olympique Akbou - ES Sétif 1-1 (Akbou vainqueur 7-6 aux tab) U19 : MC Alger - CR Belouizdad 2-2 (CRB vainqueur 5-4 aux tab).

APS

LIGUE 2 AMATEUR (MISE À JOUR - GR. CENTRE-EST - 21^E J)

Le MB Rouissat bat l'USM El Harrach (1-0) et reprend le fauteuil de leader

Le MB Rouissat a repris le fauteuil de leader de la poule Centre-Est de la Ligue 2 amateur de football, en s'imposant devant l'USM El Harrach sur le score de 1 à 0 (mi-temps : 0-0), en match retard de la 21e journée disputé samedi à Ouargla à huis clos.



COUPE D'ALGÉRIE 2025 (DAMES)

La JS Kabylie bat le CF Akbou (3-1) et remporte le trophée

La JS Kabylie a remporté la 24e édition de la Coupe d'Algérie féminine de football 2025 (seniors), en battant le CF Akbou 3-1 (mi-temps : 2-0), en finale disputée jeudi au stade Mustapha-Tchaker de Blida. Les Kabyles ont démarré la partie tambour battant, ce qui leur a permis de prendre l'avantage à la 20e grâce à Bakia, avant de faire le break par l'entremise de Ganouch, neuf minutes plus tard (29e).

En seconde période, le CFA a réduit le score par Bara (54e). La JSK a resurgi dans le temps additionnel pour se mettre définitivement à l'abri, en marquant le troisième but, signé Kedache (90e+5).

Dirigée sur le banc par l'ancienne internationale, Naïma Laouadi, la JSK, qui a assuré son accession en division 1, s'adjuge le premier titre majeur de son histoire. En revanche, les Akbou-ciennes, championnes d'Algérie 2025 pour la deuxième fois de rang, et dont il s'agit de la première défaite de la saison, échouent à réaliser le doublé.

Dans les deux autres finales disputées un peu plus



tôt, au même stade, le CF Akbou s'est adjugé le trophée chez les moins de 16 ans (U16) et les moins de 19

ans (U19), en disposant du CF Béjaïa : 3-0 chez les U16 et 5-0 chez les U19.

Voici par ailleurs les résultats des finales des catégories féminines :

U16 : CF Béjaïa - CF Akbou	0-3
U19 : CF Béjaïa - CF Akbou	0-5
Seniors : JS Kabylie - CF Akbou	3-1

Programme des finales des jeunes catégories (garçons) prévues le samedi 3 mai au stade du 8 mai-1945 de Sétif :

U 15 : WA Mostaganem - USM Alger	11h00
U 17 : Olympique Akbou - ES Sétif	14h00
U 19 : MC Alger - CR Belouizdad	17h00.

L'unique but de la rencontre a été inscrit par Benkhira à l'heure de jeu. A la faveur de cette victoire, le MB Rouissat (65 points) a repris la tête du classement de la poule Centre-Est, avec un point d'avance sur l'USM El Harrach (64 pts).

Dans ce sprint final pour l'accession, le MB Rouissat a fait un grand pas pour obtenir l'unique billet donnant accès à la Ligue 1 professionnelle la saison prochaine. Lors des deux dernières journées de compétition, le MBR se déplacera d'abord chez l'AS Khroub (7e, 40 pts) pour le compte de

la 29e journée, avant de recevoir l'US Chaouia (5e, 41 pts) lors de l'ultime journée, alors que l'USM El Harrach se rendra chez le HB Chelghoum Laid (7e, 40 pts), avant d'accueillir l'IB Khechna (5e, 41 pts).

Cette rencontre de la 21e journée avait été annulée en raison des incidents d'avant match survenus le 27 février dernier à Ouargla. Par ailleurs, la Ligue nationale de football amateur (LNFA) a annoncé que la 29e et avant-dernière journée de Ligue 2 amateur, initialement prévue ce weekend, a été renvoyée aux 9 et 10 mai 2025.

MISE À JOUR DE LA 21E JOURNÉE

- Groupe Centre-Est : Samedi :

MB Rouissat - USM El Harrach

Classement :

	Pts	J
1). MB Rouissat	65	28
2). USM El Harrach	64	28
3). USM Annaba	43	28
4). JSD Jijel	42	28
5). US Chaouia	41	28
--). IB Khemis El Khechna	41	28
7). AS Khroub	40	28
--). HB Chelghoum Laid	40	28
9). MO Constantine	39	28
--). JS Bordj Ménaïel	39	28
11). CA Batna	36	28
--). MSP Batna	36	28
13). NRB Teleghma	35	28
14). IRB Ouargla	28	28 relégué en inter-régions
15). Olympique Magrane	19	28 relégué en inter-régions
16). US Souf	11	28 relégué en inter-régions.

LIGUE 1 (CATÉGORIE RÉSERVE)

Le championnat prendra fin le 3 juin (LFP)

La 30e et dernière journée du championnat de Ligue 1 (catégorie réserve), se jouera le mardi 3 juin prochain, a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP), dimanche dans un communiqué. "La LFP informe l'ensemble de ses partenaires que le championnat de la catégorie Réserve se poursuivra normalement, indépendamment de l'arrêt du championnat des seniors. Cette décision a été prise afin de permettre aux joueurs de la catégorie réserve de terminer leur saison dans les délais impartis et d'éviter toute interruption prolongée susceptible de nuire au bon déroulement de la compétition", précise la même source. Par ailleurs, l'instance dirigeante de la compétition a souligné que la finale de la Coupe de la Ligue 2025 entre le Para-dou AC et le NC Magra, "sera programmée immédiatement après la fin du championnat." Au terme de la 24e journée, disputée jeudi et samedi derniers, le MCA occupe le poste de leader avec 51 points, à une longueur de son dauphin, l'Olympique Akbou.

Le CR Belouizdad (tenant du titre), suit à la troisième place avec 49 unités. Voici par ailleurs le calendrier de la suite du championnat : 25e journée : jeudi 1er mai 2025 26e journée : jeudi 8 mai 2025 27e journée : jeudi 15 mai 2025 28e journée : jeudi 22 mai 2025 29e journée : jeudi 29 mai 2025 30e journée : mardi 3 juin 2025.



APS



MAN CITY

DE BRUYNE TOUJOURS FRUSTRÉ

Buteur contre Wolverhampton (1-0) vendredi en Premier League, le milieu de Manchester City Kevin De Bruyne (33 ans, 25 matches et 4 buts en Premier League cette saison) n'a pas caché sa frustration au micro de Sky Sports. Le Belge ne comprend toujours pas pourquoi ses dirigeants ont décidé de le laisser partir libre cet été.

"J'essaie juste de jouer du mieux que je peux, a réagi le Mancunien. Je sais qu'il me reste un match ici (à l'Etihad Stadium, ndlr), mais j'essaie juste de faire mon travail comme je l'ai toujours fait et comme je l'ai fait sur ce match. Je suis fier de ce que je fais, et ça a toujours été comme ça. Je ne sais pas ce que l'avenir me réserve, malheureusement. J'ai montré que je pouvais toujours jouer ici (en Premier League), sinon je n'aurais pas fait ce que j'ai réalisé ces quatre ou cinq dernières semaines. C'est mon point de vue." Et c'est aussi celui d'autres Citizens. "Beaucoup de mes coéquipiers m'ont parlé, ils sont également tristes que je parte, mais parfois c'est comme ça. Ma façon de jouer et d'agir est celle que tout le monde devrait avoir", a ajouté De Bruyne, pas encore prêt à tourner la page.

BARCELONE TER STEGEN-SZCZESNY, FLICK A TRANCÉ

Victime d'une rupture du tendon rotulien en septembre dernier, le gardien Marc-André ter Stegen (33 ans, 7 matchs en Liga cette saison) a fait son retour sur les terrains samedi lors de la victoire du FC Barcelone contre Valladolid (2-1). Mais c'est bien Wojciech Szczesny (35 ans, 13 matchs en Liga cette saison) qui sera le numéro 1 dans la cage barcelonaise pour la fin de saison, comme l'a annoncé l'entraîneur Hans-Dieter Flick.

"Szczesny sera le gardien mardi contre l'Inter puis ensuite contre le Real Madrid", a assuré le coach blaugrana en conférence de presse après la rencontre. Deux échéances à venir très importantes pour le Barça. Le club catalan va jouer une place en finale de Ligue des Champions sur la pelouse de l'Inter (3-3 à l'aller). Tandis qu'une victoire contre le Real Madrid pourrait permettre aux Barcelonais de valider le titre de champion d'Espagne.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS
Directeur général
Benzine Lamine
Gérant
Faycal Laouar
Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid

MAN UTD MCTOMINAY, SOLSKJAER NE COMPREND PAS

Recruté à Manchester United pour 30 millions d'euros l'été dernier, Scott McTominay (28 ans, 31 matchs et 11 buts en Serie A cette saison) fait le bonheur de Naples. La réussite du milieu écossais n'étonne pas Ole Gunnar Solskjær, l'ancien manager des Red Devils, qui ne comprend pas la décision du club mancunien.

"Scott et Fred ensemble, c'étaient des gars en qui on pouvait avoir confiance tous les jours pour se donner à 100%. Comment peut-on vendre Scott? Ça me dépasse", a regretté l'actuel coach de Besiktas dans un entretien accordé à la BBC.

LIVERPOOL CHELSEA VOULAIT CHIPE VAN DIJK

Au terme d'un long feuilleton, le défenseur central Virgil van Dijk (33 ans, 34 matchs et 2 buts en Premier League cette saison), initialement en fin de contrat en juin prochain, a récemment prolongé en faveur de Liverpool jusqu'en juin 2027. Selon les informations de Sky Sports, Chelsea avait prévu de lancer une offensive pour l'international néerlandais !

A la recherche d'un renfort défensif pour cet été, les Blues étaient séduits par le profil du roc des Reds, mais ce dernier a finalement choisi de rester avec le champion d'Angleterre. A ce poste, Chelsea a coché les noms de Jorrel Hato (Ajax Amsterdam), Marc Guehi (Crystal Palace), Dean Huijsen (Bournemouth) et Jarrod Branthwaite (Everton).

DIAZ VA DISCUTER PROLONGATION

L'ailier Luis Diaz (28 ans, 47 matchs et 16 buts toutes compétitions cette saison) n'est pas pressé de quitter Liverpool. Selon Sky Sports, l'international colombien entamera des négociations pour prolonger son contrat à la fin de la saison. Le Sud-Américain, qui a célébré sa 100e apparition en Premier League dimanche dernier lors du match du titre face à Tottenham (5-1), a encore deux années de contrat avec les Reds. Une prolongation mettrait fin, au moins pour cet été, aux rumeurs de départ vers le FC Barcelone ou l'Arabie Saoudite.

RÉDACTION ADMINISTRATION
« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 »
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews.dz - SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 /
E-MAIL : contact@dknews.dz - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, priez de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

38^E CONGRÈS DE L'UIPA**La "Déclaration d'Alger" réaffirme le caractère central de la cause palestinienne**

La "Déclaration d'Alger" issue du 38e Congrès de l'Union interparlementaire arabe (UIPA), tenu les 3 et 4 mai à Alger, a réaffirmé le caractère central de la cause palestinienne ainsi que le plein soutien aux droits du peuple palestinien, appelant la communauté internationale à rompre avec le silence "honteux" qui a permis à l'entité sioniste de poursuivre ses crimes sans reddition de compte.

Partant de la conviction de l'importance de la solidarité et de l'unité pour instaurer la sécurité, la stabilité et la paix dans la région arabe en tant qu'"exigence fondamentale et urgente", la "Déclaration d'Alger" a réaffirmé le caractère central de la cause palestinienne et le plein soutien des droits du peuple palestinien frère, notamment son droit légitime et légal à la liberté, à l'autodétermination et à l'établissement d'un Etat palestinien indépendant pleinement souverain sur son territoire avec pour capitale Al-Qods".

En dépit de la conjoncture régionale et internationale "délicate", des défis et des crises multiples dans la région arabe, "la cause palestinienne demeure le cœur du conflit qui alimente l'ensemble des crises", lit-on dans la Déclaration.

Selon la "Déclaration d'Alger", "il y va de réaffirmer l'ampleur de la responsabilité qui incombe aux parlementaires en tant que représentants des peuples arabes, de leurs aspirations et de leurs espoirs", qui ont exprimé leur détermination à "dynamiser la diplomatie parlementaire pour jouer un rôle positif et efficace dans la diplomatie officielle de nos pays en vue de concrétiser les aspirations de nos peuples, contribuer à la préservation de nos intérêts communs et faire face aux défis et menaces qui ciblent nombre de nos Etats arabes dont la Palestine et son peuple résilient".

Le document a également salué les positions des Etats et organisations arabes "qui rejettent fermement" les plans de déplacement du peuple palestinien de sa terre, soulignant que "les tentatives de l'entité sioniste de faire passer une réalité imposée de force comme choix volontaire de migration, en l'exploitant pour justifier le déplacement, ne constituent pas seulement une falsification flagrante de la réalité, mais sapent également les fondements juridiques de l'ordre international, inhibent

le principe de reddition de compte et transforme l'impuissance en un outil systématique pour consolider et perpétuer les conséquences des crimes".

Dans le même contexte, la Déclaration d'Alger a mis en garde contre la gravité des provocations sionistes "qui visent le statut juridique et historique d'Al-Qods et de ses lieux saints", appelant à "une action internationale urgente pour faire face à ces violations et œuvrer à la protection des lieux saints dans les territoires palestiniens, conformément aux résolutions de la légalité internationale et aux résolutions des Nations unies, notamment la résolution 1701".

La Déclaration a en outre condamné l'interdiction par l'entité sioniste de l'Agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) dans les territoires palestiniens, ainsi que la suspension délibérée des aides humanitaires et de secours, soulignant "le rôle important et vital de l'Agence, ce qui requiert une solidarité internationale pour lui fournir tout le soutien politique, juridique et financier nécessaire à la poursuite de sa mission".

La communauté internationale, ainsi que toutes les organisations et unions parlementaires régionales et internationales ont été appelées à rompre avec le silence "honteux" qui a assuré à l'entité sioniste "un environnement propice pour continuer à commettre ses crimes, sans dissuasion ni reddition de comptes", appelant à "ne pas se contenter de simples déclarations de condamnation, qui représentent désormais le maximum de ce que la communauté internationale ose faire face à un crime qui se déroule au vu et au su du monde entier", note le document.

Il s'agit également de l'impératif de prendre "une action rapide et efficace" pour mettre fin au projet de déplacement collectif dans la bande de Ghaza, les esprits vifs étant appelé à unifier les efforts pour faire résonner la voix du peuple palestinien et couper court à sa tragédie en "imposant un cessez-le-feu

immédiat et total avec une solution juste et globale à la cause palestinienne".

Dans le même contexte, la Déclaration a souligné "la pleine solidarité" avec le Liban dans son attachement à tous ses droits nationaux et sa souveraineté sur l'ensemble de ses territoires, ainsi que son droit à recourir à tous les moyens pour le retrait de l'entité sioniste de l'ensemble des territoires libanais, conformément aux chartes, à la légalité internationale et aux résolutions des Nations unies, notamment la résolution 1701.

La "Déclaration d'Alger" a en outre insisté sur l'attachement à l'initiative de paix arabe de 2002, ainsi qu'à une paix "juste et globale en tant que choix stratégique", afin de mettre un terme à l'occupation sioniste de tous les territoires arabes, en Palestine, en Syrie et au Liban, et de résoudre le conflit arabo-sioniste, sur la base du principe "terre contre paix", et conformément au droit international et aux résolutions de la légalité internationale pertinentes.

Par ailleurs, la Déclaration a réaffirmé la nécessité de déployer des efforts pour participer, à travers une diplomatie parlementaire "efficace", aux démarches de réforme du système de l'ONU, et à "défendre ses valeurs et principes tant en paroles qu'en actes", soutenant que ces actions auront des répercussions positives, notamment une représentation plus juste et plus équitable en faveur de toutes les résolutions au sein du Conseil de sécurité, en particulier concernant les questions arabes communes, dont la question palestinienne.

La Déclaration d'Alger a exprimé le "refjet catégorique" de toutes formes d'ingérence étrangère dans les affaires intérieures des pays arabes "sous n'importe quel prétexte, notamment la politisation du dossier des droits de l'Homme exploité par l'occident pour justifier ses ingérences dans les pays arabes".

Boughali appelle les Parlements arabes à ne ménager aucun effort pour protéger les intérêts de la nation arabe

Le président de l'Union interparlementaire arabe (UIPA), président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a appelé, dimanche à Alger, les Parlements arabes à ne ménager aucun effort pour protéger les intérêts de la nation arabe, à la lumière des défis régionaux et internationaux actuels. Dans une déclaration de presse au terme des travaux du 38^e Congrès de l'UIPA, organisé sous le thème: "Rôle de l'UIPA à la lumière des mutations régionales et internationales", M. Boughali a souligné que "si les Gouvernements des pays arabes ne ménagent aucun effort pour protéger les intérêts et la stabilité de nos pays, les Parlements arabes sont appelés, à leur tour, à renforcer cette orientation et à œuvrer pour la protection des intérêts de la nation arabe".

Il a rappelé, dans ce contexte, qu'une série d'amendements sur la Charte de l'Union ont été approuvés lors de ce Congrès pour "lui permettre de s'adapter aux nouvelles mutations dans le cadre de sa démarche de développement et d'adaptation aux défis actuels, et de concourir au maintien de la sécurité nationale arabe dans le sens le plus

large du terme". Pour ce qui est du déroulement du Congrès, M. Boughali a affirmé qu'il a été marqué par "des débats riches, constructifs et démocratiques, qu'il s'agisse de la réunion du comité exécutif, de la réunion de concertation des chefs de délégations ou durant les autres séances".

Dans ce cadre, les participants ont évoqué "les moyens de formuler une position parlementaire arabe unifiée en soutien à la lutte du peuple palestinien et pour faire face aux projets visant à compromettre sa cause, ainsi qu'aux tentatives de contournement de la légalité internationale et de marginalisation de la solution à deux Etats, étant le seul cadre acceptable pour le règlement de ce conflit". Il a également été question d'"examiner les moyens de développer l'action de l'UIPA et de renforcer son rôle et sa position aux niveaux régional et international, outre l'examen de la question du siège permanent de l'Union", a poursuivi M. Boughali. A ce propos, M. Boughali a précisé que "l'Algérie, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a œuvré pour le retour de la

Syrie au sein de la Ligue arabe, tient également en sa qualité de présidente de l'UIPA, à maintenir le siège permanent de l'Union à Damas", en signe de "reconnaissance pour le rôle central de la Syrie et de soutien à ce pays, afin qu'il retrouve sa stabilité et sa place naturelle au sein de l'Union".

Il a également souligné "le consensus sur la nécessité de renforcer l'efficacité de l'Union", ce qui exige, a-t-il dit, "l'adoption d'initiatives concrètes et de positions influentes, afin de lui assurer une présence plus active dans le traitement des questions urgentes auxquelles fait face la nation arabe".

Enfin, M. Boughali a exprimé ses remerciements et sa gratitude à l'ensemble des présidents et délégations des parlements arabes pour le renouvellement de leur confiance en sa personne en tant que président de l'UIPA pour un nouveau mandat, qualifiant cette confiance de "reconnaissance pour les acquis diplomatiques importants réalisés par l'Algérie, sous la conduite du président de la République, sur les scènes internationale, régionale et arabe".

ALGÉRIE - GABON
Chargée par le président de la République, M^{me} Mansouri prend part à la cérémonie d'investiture du président gabonais

Chargée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Mme Bakhta Selma Mansouri, a pris part à la cérémonie d'investiture du président de la République gabonaise, M. Brice Oligui Nguema, qui s'est tenue samedi près de Libreville, indique dimanche un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

Cette investiture fait suite à l'élection présidentielle du 12 avril dernier, remportée par le Président Nguema, "mettant ainsi fin à 19 mois de transition et entérinant le retour du Gabon à l'ordre constitutionnel et la reprise de sa participation aux institutions régionales, à leur tête l'Union africaine (UA)", précise la même source.

La cérémonie s'est déroulée en présence de 16 chefs d'Etat et de gouvernement, de personnalités de haut rang et de délégations officielles, ce qui "témoigne de l'intérêt régional et international porté à cette importante échéance politique en République gabonaise", conclut le communiqué.

ALGÉRIE - JAPON
M. Attaf reçoit le vice-ministre japonais des Affaires étrangères

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a reçu, dimanche au siège du ministère, le vice-ministre japonais des Affaires étrangères, M. Hisashi Matsumoto, en visite officielle en Algérie, indique un communiqué du ministère.

Cette visite s'inscrit dans le cadre de la tenue de la première session du Comité intergouvernemental économique conjoint algéro-japonais, laquelle a été coprésidée par le vice-ministre japonais et le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Loumès Magramane", précise le communiqué. La rencontre de M. Attaf avec le vice-ministre japonais a permis de "passer en revue les résultats du Comité intergouvernemental économique conjoint et de réaffirmer l'importance de la conjugaison des efforts des deux parties en vue d'insuffler un nouvel élan au partenariat algéro-japonais, notamment dans son volet économique, en phase avec les priorités et les objectifs de développement des deux pays", ajoute la même source.

Par ailleurs, les deux parties ont examiné "plusieurs questions d'actualité, internationales et régionales, à leur tête les développements de la question palestinienne", conclut le communiqué.

ALGÉRIE - GUINÉE BISSAU
Agrement à la nomination du nouvel ambassadeur d'Algérie auprès de Guinée Bissau

Le gouvernement bissau-guinéen a donné son agrément à la nomination de M. Ridha Nebais en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République de Guinée Bissau avec résidence à Dakar, indique dimanche un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.